

**GASTON MORIN**  
AGENT D'IMMEUBLES  
845, 107<sup>e</sup> Avenue Tél.: 478-7116  
Drummondville Permis 9877

**LA TRIBUNE**  
TEL.: 478-1328

**Drummondville**

**MARCHAND PETROLEUM** CIE LTEE  
HUILE A CAUFRAGE—GAZOLINE  
GROS et DETAIL  
DRUMMONDVILLE

SHERBROOKE, MERCREDI, 30 AOUT 1967

5

**Chronique municipale**

**Traitement du chef et de son adjoint**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le traitement annuel du directeur Conrad Proulx a été haussé de \$1,000 à compter du premier janvier 1967, il subira une autre augmentation de \$1,000 au 1<sup>er</sup> janvier 1968, de sorte que le salaire annuel sera de \$11,600.  
L'adjoint du chef, M. Jean-Marie Précourt, touchera \$8,500 en 1967 et \$9,500 en 1968, avec une allocation d'automobile de \$1,500 annuellement.  
Les conseillers avaient discuté de ce problème au cours d'une séance spéciale mais la décision finale n'a été prise que lundi soir.

**Deux règlements en première lecture**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Deux règlements ont subi leur première lecture lundi soir: il s'agit du renumérotage des rues Demers, Hébert et du boulevard Lemire.  
De nouveaux tarifs seront aussi en vigueur à la balance municipale; au lieu de \$0,25—\$0,50, ce sera \$0,50—\$1,00. Les règlements portent les numéros 793 et 794.

**Contrats d'éclairage de certaines rues**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le contrat d'éclairage de certaines rues de la cité, en particulier dans le nouveau développement de St-Jean-Baptiste, a été confié à l'entreprise Grenier Électrique.  
Au fait, il y a deux contrats différents pour des secteurs différents, soit \$9,995 et \$5,266.

**Echange de terrains avec la Légion**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Après consultation d'un comité spécial du conseil, la cité fera une offre d'échange de terrains avec la Légion Canadienne, à proximité du garage municipal.  
Il s'agit d'une lisière de terrain de 64 pieds par 150 qui devra être relocalisée par la cité, si la transaction est bâclée.

**Plus de propreté sur les lots vacants**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le greffier de la cité est autorisé à expédier 114 avis (le deuxième) à des propriétaires qui ne se sont pas souciés de nettoyer leur terrain vacant au cours des mois d'été.  
L'échevin Laurent Bernier, qui a fait la proposition, a dit espérer que les intéressés, tout comme l'an dernier, répondraient de bonne grâce à cette invitation de la cité, afin de détruire arbutus, foin, etc., qui n'embellit en rien ces terrains.  
Les propriétaires visés auront huit jours pour se conformer aux spécifications du règlement 544-554.

**Stationnement sur le boulevard St-Joseph**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Roland Gilbert, un commerçant du boulevard St-Joseph, se plaint au conseil de ce qu'une zone de non stationnement a été décrétée en face de son établissement, au 2183-85 du boulevard St-Joseph.  
La recommandation aurait été faite par le lieutenant Gratien Raiche, en charge de la circulation, à la suite d'ailleurs de pressions du ministre de la Voirie, pour enlever le danger que constitue la courbe du boulevard à cet endroit.  
Une assez longue discussion a marqué cette lettre au conseil et les échevins ont convenu d'étudier à nouveau la situation avec le lieutenant Raiche.  
Parlant de droits acquis, M. Gilbert a expliqué au conseil qu'il était établi à cet endroit depuis 1940.

**Une avalanche de remerciements**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Des remerciements sont adressés au conseil par le candidat Davie Fulton, par l'Association progressiste-conservatrice au nom de M. Duff Roblin.  
D'autres "merci" viennent de M. Georges Plamondon au nom du Tour Cycliste de la Nouvelle-France. M. Plamondon souligne, entre autres que l'excellent travail réservé aux cyclistes par la cité, lui a valu le trophée de "ville-étape par excellence".  
M. Bernard Paul, de J.-A. Laferté Ltée, remercie également le conseil pour avoir fait disposer des fleurs en face de son établissement.  
Des remerciements sont adressés par M. Roger Lauzon, au nom du festival de golf Molson, par M. Gilles Charest, pour la semaine cycliste de l'OTJ, et M. Paul-H. Boisvert, au nom du baseball Pex-Wee dont le banquet se tiendra le 8 septembre au motel Dauphin. Tous les membres du conseil y sont d'ailleurs invités.

**Des sympathies et félicitations**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil a profité de son assemblée régulière de lundi pour offrir ses sympathies à l'un de ses membres, l'échevin J.-A. Michaud, le frappe par le deuil de sa mère, fin de semaine dernière.  
Dans un autre ordre d'idées, le conseil adresse un vote de félicitations au jeune Jacques Laroque qui a remporté le prix d'Europe et au jeune Jules Béland qui s'est illustré de façon particulière au tour cycliste de Portneuf, qu'il a remporté pour une troisième année consécutive.

**A brûle-pourpoint**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Comme à l'accoutumée, un constable a maintenu "l'ordre" et la sécurité à la salle du conseil municipal, lundi soir, bondée comme d'habitude de quatre personnes... Deux policiers se sont relayés au cours de la première heure de la séance; quand le troisième s'est amené pour son "quart", le maire Philippe Bernier lui a fait signe de retourner à ses quartiers...  
Avec le "wall" de ciment qu'un propriétaire du domaine du boulevard Gauthier a voulu faire "monter" et le "séal" qu'on voulait installer aux entrées d'eau des propriétaires qui n'auraient pas payé leur taxe d'eau, on a appris une excellente leçon de français, à la dernière séance du conseil... A noter que le "wall" était contenu en toutes lettres dans la missive lue par le greffier...  
Le président du comité de protection et de police, l'échevin Armand Gauthier est d'avis que si l'on "installe" trop de brigadiers scolaires adultes dans les rues de la cité, il deviendra dangereux de les frapper... Quant à l'augmentation de salaires demandée par ces brigadiers, elle n'est pas prévue au budget et elle ne sera évidemment pas accordée. "Donc pas d'augmentation et pas de congé..." Entre temps, le conseil prend bonne note de la demande faite par une trentaine de familles qui voudraient voir un brigadier adulte à l'angle Dumoulin et Brock.

Avec les informations que lui a fournies l'échevin Antonio Godbout, M. Raymond Luneau peut maintenant faire savoir à ses commettants que la Terrasse du Golf appartient aux Entreprises Bellevue et que l'Entreprise du Golf, c'est "l'affaire d'une douzaine de gars..." Il y a une différence entre les deux entreprises...  
La démission de l'animateur-administrateur Pierre Gobeil survient quelques jours à peine avant le début de la saison artistique. Etant donné que M. Gobeil sera au repos pour au moins six mois, il semble que la Régie du Centre culturel optera d'abord pour un administrateur quitte à faire donner certains cours d'arts... artistiques et de théâtre par un spécialiste en la matière... Car, des animateurs de centres culturels, il n'en pleut pas... à travers la province...  
Ceux qui mâchaient de la gomme, hier matin, en Cour des sessions de la paix, ont été invités à aller mâcher... dans le corridor, par le greffier et le juge Turmel...

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud et la Commission scolaire régionale St-François ont décidé d'unir leurs efforts pour pressentir les autorités fédérales à céder 1 million de pieds carrés de terrain situé sur le boulevard Jean-de-Brebeuf en vue de la construction d'une école polyvalente de 1,200 places-élèves.  
Cet accord est survenu lors d'une rencontre du comité de construction à laquelle les autorités municipales de Drummondville-Sud avaient été conviées.  
Le secrétaire de la ville de Drummondville-Sud, M. Paul-Emile Bordeleau, et le directeur des études à la régionale St-François, M. Louis-Philippe Bédard, se sont rencontrés hier matin, pour lancer conjointement les négociations en rapport avec cet achat de terrain.  
Une rencontre doit être tenue prochainement entre les autorités concernées au sujet de cette vente.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud et la Commission scolaire régionale St-François ont décidé d'unir leurs efforts pour pressentir les autorités fédérales à céder 1 million de pieds carrés de terrain situé sur le boulevard Jean-de-Brebeuf en vue de la construction d'une école polyvalente de 1,200 places-élèves.  
Cet accord est survenu lors d'une rencontre du comité de construction à laquelle les autorités municipales de Drummondville-Sud avaient été conviées.  
Le secrétaire de la ville de Drummondville-Sud, M. Paul-Emile Bordeleau, et le directeur des études à la régionale St-François, M. Louis-Philippe Bédard, se sont rencontrés hier matin, pour lancer conjointement les négociations en rapport avec cet achat de terrain.  
Une rencontre doit être tenue prochainement entre les autorités concernées au sujet de cette vente.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud et la Commission scolaire régionale St-François ont décidé d'unir leurs efforts pour pressentir les autorités fédérales à céder 1 million de pieds carrés de terrain situé sur le boulevard Jean-de-Brebeuf en vue de la construction d'une école polyvalente de 1,200 places-élèves.  
Cet accord est survenu lors d'une rencontre du comité de construction à laquelle les autorités municipales de Drummondville-Sud avaient été conviées.  
Le secrétaire de la ville de Drummondville-Sud, M. Paul-Emile Bordeleau, et le directeur des études à la régionale St-François, M. Louis-Philippe Bédard, se sont rencontrés hier matin, pour lancer conjointement les négociations en rapport avec cet achat de terrain.  
Une rencontre doit être tenue prochainement entre les autorités concernées au sujet de cette vente.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud et la Commission scolaire régionale St-François ont décidé d'unir leurs efforts pour pressentir les autorités fédérales à céder 1 million de pieds carrés de terrain situé sur le boulevard Jean-de-Brebeuf en vue de la construction d'une école polyvalente de 1,200 places-élèves.  
Cet accord est survenu lors d'une rencontre du comité de construction à laquelle les autorités municipales de Drummondville-Sud avaient été conviées.  
Le secrétaire de la ville de Drummondville-Sud, M. Paul-Emile Bordeleau, et le directeur des études à la régionale St-François, M. Louis-Philippe Bédard, se sont rencontrés hier matin, pour lancer conjointement les négociations en rapport avec cet achat de terrain.  
Une rencontre doit être tenue prochainement entre les autorités concernées au sujet de cette vente.

**LA MAISON des HABITS**  
Complets VENITIENS de première qualité  
pour hommes  
COSTUMES POUR DAMES  
AU PRIX DU MANUFACTURIER  
**M. LALIBERTE**  
10 sud, rue Merry — Magog — Tél. 843-3205

**POUR VOS RENOVATIONS**  
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.  
**GERARD FORTIN**  
ST ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429  
Sherbrooke — 562 2809 — Theftard Mines: 338-4343

**Eau coupée si la taxe n'est pas payée**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les locataires (en particulier) et les autres personnes qui n'acquitteront pas leur taxe d'eau au cours des prochains mois pourraient éprouver la désagréable sensation de se voir "couper" le précieux liquide par un édit de l'hôtel de ville.  
Le conseil municipal a envisagé très sérieusement la situation à sa dernière séance régulière.  
Forts de l'opinion du conseiller juridique à l'effet que le Code des cités et villes aussi bien que le règlement municipal prévoient une telle éventualité, les membres du conseil seraient prêts à tenter l'expérience pour éviter que ne se répète à chaque année une radiation de comptes assez importante à ce chapitre.  
Encore lundi soir, le trésorier, M. Roland Tessier, a fait radier une liste de comptes impossibles à collecter, dont \$18,022.39 pour le seul item de la taxe d'eau.  
Le maire Philippe Bernier a soulevé le problème en soulignant qu'il y a bien des gens qui ne se soucient pas de payer leur taxe d'eau.  
Les échevins Raymond Luneau et Armand Gauthier et à leur suite, M. Antonio Godbout, ont envisagé la possibilité de faire charger au propriétaire, la taxe d'eau du locataire, le coût du loyer devant comprendre la répartition annuelle d'un tel impôt.

Ce serait là entre autres un bon moyen de faire acquitter la taxe d'eau aux assistés sociaux.  
**Privilege**  
Le premier magistrat s'est demandé par la suite si le fait d'enlever à ces gens-là, leur taxe d'eau, les priverait du "privilege" d'être leurs dirigeants...  
Ce à quoi le Dr Rosaire Milette a répondu: "Ce ne sera pas une grosse taxe (vidanges) pour être un maire..."  
M. Antonio Godbout: "Les échevins aussi..."  
Quoi qu'il en soit, on a souligné que ces logis bénéficient de l'électricité et du téléphone; quand ces services ne sont pas payés, les lignes sont coupées...  
**Experience**  
L'échevin Raymond Luneau, est un peu sceptique sur les résultats de cette mesure, ayant vécu, dit-il, une expérience dans sa rue... "On avait fait enlever l'eau et une heure après, on a été obligé de la remettre..."  
Les membres du conseil ont tout de même convenu de faire savoir les nouvelles intentions de l'hôtel de ville, en ce qui a trait à la taxe d'eau et après un avis de dix jours, si l'impôt n'a pas été payé, le précieux liquide pourrait "éviter" de grimper jusqu'à un deuxième étage, par exemple.

**SPORTS-VERITES**

par Gilles Tailion

DRUMMONDVILLE — Un quotidien montréalais rapporte que Ron Racette a signé son contrat avec Philadelphie lundi soir, et M. Bolduc nous a rapporté dimanche soir que Ron avait accepté les conditions des Flyers samedi après-midi, à 1 heure. De toute façon, il semble que Ron tentera sa chance sous la grande tente, ou dans l'Amérique.

Aujourd'hui, l'équipe de natation de Drummondville rend la politesse au YMCA, à Pierrefonds, et James Wadleigh croit bien que ses équipiers l'emporteront. "Des séances intensives d'entraînement ont lieu ces derniers jours," dit-il.

Outre Cyr. Fortin, Picard, Racette, il est probable que André Lagueux graduera lui aussi avec les pros. De toute façon, d'ici l'ouverture du camp d'entraînement des Canadiens de Montréal, André prendra une décision finale. L'expansion de la ligue Nationale a amené plusieurs joueurs à réviser leur position antérieure.

Au rythme où se déroulent les événements à Sherbrooke, il ne restera plus que deux joueurs dans l'alignement bientôt. Naturellement, on aura reconnu Jean Levesque et Georges Roy.

Deux propriétaires de théâtre demandent aux édiles d'intervenir auprès des dirigeants du hockey afin qu'il n'y ait pas de joutes le dimanche soir. Ces mêmes propriétaires interviennent aussi à l'Assemblée de Québec afin de faire modifier la loi régissant les boîtes de nuit, le dimanche soir.

Rejoint au téléphone, le maire Lucien Morissette a bien voulu retracer les faits par ordre chronologique qui ont amené à cette issue. "Il y a quelques années, le conseil de Drummondville-Sud avait obtenu de la compagnie Télé Overseas Communications la permission d'acheter à un prix modéré plusieurs centaines de pieds de terrain".  
Il a expliqué qu'à ce moment, le conseil prévoyait utiliser le terrain pour y construire un hôtel de ville. "Or, le projet n'a pas été réalisé". Aujourd'hui, la ville est consentante à réouvrir le dossier et insister auprès de la compagnie Télé Overseas pour qu'elle cède le terrain à la Commission scolaire régionale en vue de la construction de l'école polyvalente.  
Une rencontre doit être tenue prochainement entre les autorités concernées au sujet de cette vente.

**La régionale et Drummondville-Sud se donnent la main pour acheter un terrain en vue de construire une école polyvalente**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le conseil municipal de Drummondville-Sud et la Commission scolaire régionale St-François ont décidé d'unir leurs efforts pour pressentir les autorités fédérales à céder 1 million de pieds carrés de terrain situé sur le boulevard Jean-de-Brebeuf en vue de la construction d'une école polyvalente de 1,200 places-élèves.  
Cet accord est survenu lors d'une rencontre du comité de construction à laquelle les autorités municipales de Drummondville-Sud avaient été conviées.  
Le secrétaire de la ville de Drummondville-Sud, M. Paul-Emile Bordeleau, et le directeur des études à la régionale St-François, M. Louis-Philippe Bédard, se sont rencontrés hier matin, pour lancer conjointement les négociations en rapport avec cet achat de terrain.  
Une rencontre doit être tenue prochainement entre les autorités concernées au sujet de cette vente.

**Contrat original**



ENCORE UN AUTRE — Même si on est vedette de hockey junior, l'été on doit gagner sa "viande" à la sueur de son front. C'est ce que fait Michel Archambault, jeune ailier droit des Rangers, à qui Frank Tetreault, secrétaire, et Gaston Boisselle, vice-président, ont fait signer son contrat sur un quartier de bœuf à la boucherie où il travaille. Cependant, rassurez-vous car Michel a promis 25 francs butts et non 25 têtes. (Photo La Tribune, Drummondville)

**Le conseil reviendra-t-il sur sa décision de suspendre le chef Raoul Yargeau ?**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Encore et toujours de la fumée se dégage de l'usine Marlboro (Eastcoast Machinery), incombant un large secteur du quartier ouest de la cité.  
A intervalles presque réguliers depuis quelques années, ce problème de la suie de la Marlboro a été soulevé au conseil municipal par les propriétaires de Drummondville-Ouest. Maintenant que ces propriétaires sont en ville, l'échevin Roger Prince estime que l'esprit de "bon voisinage" ne peut tenir devant cette situation fort désagréable et qu'il y a lieu de trouver une solution équitable, une fois pour toutes.  
A au moins trois ou quatre reprises, le directeur des services, l'ingénieur Jacques Bomin, s'est rendu à la Marlboro pour étudier le fonctionnement du système de chauffage et la machine de production. Des jours deverser ses résidus sur les cordes à linge, la peinture fraîche des maisons, etc.

**Le parc Mathieu remporte le championnat de la saison**

DRUMMONDVILLE, (GT) — Grâce à un record de cinq victoires, une joute nulle et seulement une défaite en sept rencontres, le parc Mathieu s'est classé en tête pour obtenir le championnat 1967 dans les compétitions sportives de l'OTJ. Les champions ont récolté 23 points pour terminer premier, mais ils ont reçu une forte opposition de la part du parc Woodvatt qui vient au second rang avec 21 points, 2 de moins que les porte-couleurs du parc Mathieu. Les détenteurs de la 2<sup>e</sup> place ont une victoire en moins et deux matchs nuls.

**Buts de la Chambre de commerce: CEGEP, bibliothèques, Centre culturel, expositions**

DRUMMONDVILLE, (ML) — Le comité d'éducation et des affaires culturelles de la Chambre de commerce du comté de Drummond, que préside M. André Biron, entend porter son action sur quatre points principaux.  
• La formation d'un CEGEP à Drummondville.  
• La consolidation de toutes les bibliothèques.  
• Une grande collaboration avec le Centre culturel.  
• La mise sur pied d'expositions en plein air de peintures.  
Les autres membres qui se sont réunis à Drummondville pour discuter de ces buts, sont MM. Jean Moreau, le notaire Gérard Fradet, M. Charles E. Levesque et René Blanchard.

**Appel**  
Bien qu'en principe la responsabilité incombe à ce groupe, le président Biron a révisé le compte beaucoup sur la participation de tous les membres de la Chambre de commerce et de la population en général pour en arriver à ces fins.  
Faisant allusion à une déclaration du député Gardner du comté d'Arthabaska à l'effet qu'il était "impossible" que les jeunes de Victoriaville se rendent à Drummondville pour obtenir l'enseignement qu'ils désirent", M. Biron a mentionné qu'il était tout aussi impossible que les étudiants de Drummondville fassent le même trajet pour se rendre à Victoriaville.

**Bibliothèque**  
On se souvient que le principal argument apporté par Victoriaville pour obtenir que le CEGEP soit installé dans cette ville est la bibliothèque du Collège Sacre-Coeur qui contient 35,000 volumes.  
Or, afin de démasquer la vérité et faire connaître le vrai visage de Drummondville aux yeux des membres du Conseil supérieur de l'éducation, le comité de M. Biron entend faire un inventaire des volumes de Drummondville et en arriver à leur consolidation.  
"On serait surpris d'apprendre que la bibliothèque municipale compte 35,000 volumes; celle de la résidence des infirmières, 2,200; celle de l'école des métiers, 3,000; le High School, 2,500 et la régionale St-François, 40,000", a mentionné le président.

**Consolidation**  
Il existe une lacune cependant. Chacune de ces bibliothèques est administrée indépendamment des autres et est réservée à un petit groupe. "Notre comité veut rendre toutes ces bibliothèques accessibles, les développer en obtenant toutes les subventions disponibles et finalement les grouper dans un seul et même édifice qui pourrait être celui de l'Eagle Pencils, au coeur de la ville".  
**Centre culturel**  
Le comité des affaires culturelles entend aussi collaborer étroitement avec les membres de la Régie du centre culturel. La collaboration pourrait être de tous les instants et permettrait une meilleure administration.  
Finalement, on retrouve au programme de ce comité, la mise sur pied d'une exposition de peintures et de sculptures en plein air, l'été prochain.

**Procure**  
Evidemment, il n'est pas question ici de l'achat de crayons et cahiers essentiels pour suivre les cours mais plutôt d'objets jugés non-indispensables et facultatifs.  
Ainsi, les élèves qui fréquenteront cette année les classes d'initiation au travail n'auront pas à déboursier \$10 pour leurs effets scolaires. Ils devront déboursier environ \$4 tout au long de l'année pour acheter crayons et cahiers.  
L'an dernier, la direction a acheté 36 règles et compas pour les 300 élèves et les instruments demeurent dans les classes de travail.

**Arrêts**  
M. Viateur Denoncourt, de St-Guilhem, sera tenu de faire 10 arrêts par jour sans aucune rémunération supplémentaire à la suite d'une résolution des commissaires. Au moment de donner le contrat, on avait compté 25 arrêts; or, à la suite de pressions faites par les parents du secteur, le parcours a été modifié et comprend cinq arrêts de plus. En vertu d'un article de la loi, le contracteur ne peut pas forcer la commission scolaire à le rétribuer pour ces arrêts en surplus.

**Transports**  
Le contracteur Dessers a obtenu le contrat de transport des élèves de St-Pie de Guère au coût de \$6,900. On se souvient d'une récente discussion des commissaires à cet effet. La solution au problème a été trouvée lors d'un voyage à Québec. La résolution a été adoptée à l'assemblée spéciale de lundi.

**Préparation du programme**



CLUB D'ADMINISTRATION — L'exécutif du Club d'administration industrielle de Drummondville vient de se réunir pour préparer le programme de la prochaine saison. Sur la photo on reconnaît, assis, l'ex-président Paul Lavallée et le nouveau président M. Pierre Filiatreault. A l'arrière, de gauche à droite, MM. Normand Cloutier, secrétaire, Gilles LeBel, trésorier, Bernard Laroche, vice-président au programme, et Yvon Robillard, vice-président à l'éducation. N'apparaissent pas MM. Robert Charron et Bob Rhéaume. (Photo La Tribune, Drummondville)

**Encore la suie de la Marlboro**

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Encore et toujours de la fumée se dégage de l'usine Marlboro (Eastcoast Machinery), incombant un large secteur du quartier ouest de la cité.  
A intervalles presque réguliers depuis quelques années, ce problème de la suie de la Marlboro a été soulevé au conseil municipal par les propriétaires de Drummondville-Ouest. Maintenant que ces propriétaires sont en ville, l'échevin Roger Prince estime que l'esprit de "bon voisinage" ne peut tenir devant cette situation fort désagréable et qu'il y a lieu de trouver une solution équitable, une fois pour toutes.  
A au moins trois ou quatre reprises, le directeur des services, l'ingénieur Jacques Bomin, s'est rendu à la Marlboro pour étudier le fonctionnement du système de chauffage et la machine de production. Des jours deverser ses résidus sur les cordes à linge, la peinture fraîche des maisons, etc.

**MÉTHODE DU SABLIER COURS**

**SUR L'INITIATION A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS**  
PAR LA METHODE DU SABLIER  
DATE: 30 et 31 août et 1er sept.  
A 8H.30 A.M.  
Frais d'inscription et des cours: \$10.  
ENDROIT: Ecole St-Joseph, 180 St-Albert, Drummondville.

### En quelques lignes

VICTORVILLE, (AC et AD) — Les policiers de Victoriaville ont donné plus de 60 contraventions à des motocyclistes, au cours de la fin de semaine. Il s'agissait de motards ayant violé les règlements de la circulation de la ville de Victoriaville, lors de leur passage dans notre ville, principalement dans la nuit de samedi à dimanche.

Les commissaires ont décidé de commander l'installation d'une troisième ligne téléphonique dans leur bureau administratif et pédagogique, du 10-118, de la rue St-François à Victoriaville. Depuis plusieurs années, on ne profitait que de deux lignes téléphoniques "ce qui est nettement insuffisant pendant l'année scolaire", comme le faisait remarquer M. Denis Laroche, directeur pédagogique.

Les 24 étudiants du Manitoba et leurs hôtes des Bois-Francs se rendront dans la vieille capitale aujourd'hui. Ils y découvriront tous les charmes de la ville de Québec, dans leur recherche du milieu canadien.

### Deux blessés dans une collision de deux autos

VICTORVILLE, (AD) — Deux passagers d'une automobile ont subi des blessures dans une collision survenue entre deux autos, hier midi, à l'intersection des rues Romulus et de Courval, à Victoriaville.

Les deux blessés sont Mme Jean-Marie Leroux, de la route rurale 2, et Mme Louise Grandmont, du 17 rue de l'Exposition, à Victoriaville.

Tous deux prenaient place dans la voiture conduite par M. Denis Lambert, 26 ans, de la route rurale no. 2, à Victoriaville.

Ce dernier véhicule a subi des dommages matériels évalués à \$2,500. L'autre voiture impliquée dans la collision a été endommagée pour environ \$1,800. Il s'agit de l'auto de M. Lucien Marchand, 36 ans, du 118, de la rue LaRivière, à Victoriaville.

Par suite de cet accident, les constatations d'usage ont été faites par les constables Collard et Demers, de la police municipale de Victoriaville.

Au cours de l'après-midi d'hier, les policiers municipaux ont également été appelés à se rendre dans le terrain de stationnement du magasin A. G. Letourneau, où s'était produit un léger accrochage entre un tracteur de ferme et une bicyclette. Personne n'a subi de blessures et les dommages matériels sont très minimes.

### Plus de 60 participants au pique-nique de la JC

VICTORVILLE, (AD) — Le pique-nique de la Jeune chambre de Victoriaville a remporté un grand succès, à la plage Laurentienne de St-Pierre-Becquets. Plus de 60 personnes y ont participé et se sont amusé fort.

Les deux principaux responsables de la journée étaient M. Real Gauvreau, organisateur du pique-nique, et M. Michel Chartier, président de la Jeune chambre.

### 700 élèves dans trois écoles à Arthabaska

ARTHABASKA, (AD) — La Commission scolaire d'Arthabaska comptera dans ses classes, en septembre prochain, 700 élèves répartis en trois écoles.

En plus, il y aura deux classes maternelles qui seront fréquentées par un total de 90 étudiants. Ces classes seront situées au sous-sol de l'hôtel de ville d'Arthabaska. Les enfants qui fréquenteront les cours cette année seront voyageés par des autobus scolaires.

A compter de cette année, les trois écoles de la Commission scolaire d'Arthabaska seront mixtes, c'est-à-dire qu'il y aura des garçons et filles dans chacune des écoles. Ce changement a été décidé pour éviter d'avoir des classes à deux niveaux, soit quatre et cinq, six et sept dans le même cours.

La seule école qui était encore ouverte dans le secteur rural, soit celle du neuvième rang d'Arthabaska, a été fermée. D'ici quelques jours, les parents recevront un avis leur disant dans quelle école leurs enfants devront se présenter, mardi, le 5 septembre prochain.

Le grand responsable de cette compétition est M. Jules Pepin, de Chantilly, assisté par une équipe de Victoriaville.

### Trou d'un coup: trois membres d'une même famille... au cours de la même saison

VICTORVILLE, (AD) — Un troisième membre de la famille Fecteau de notre ville réussissant, en fin de semaine, à enregistrer un trou d'un coup sur le terrain du Club de golf de Victoriaville. Ce rêve de tout golfeur a été réalisé par les trois membres de la famille Fecteau, au cours de la même saison de golf, sur les trois trous à normale 3 du Club de golf de Victoriaville.

Dimanche après-midi, c'est M. Robert Fecteau qui logeait à 8 heures ce matin. Les hommes se disputèrent les honneurs d'un 18 trous, alors que les dames participeront à un tournoi de 9 trous. La remise des trophées se fera au cours de la soirée, par suite d'un banquet qui sera servi au chalet du club de golf.

Le grand responsable de cette compétition est M. Jules Pepin, de Chantilly, assisté par une équipe de Victoriaville.

Le premier départ se fera à 8 heures ce matin. Les hommes se disputèrent les honneurs d'un 18 trous, alors que les dames participeront à un tournoi de 9 trous. La remise des trophées se fera au cours de la soirée, par suite d'un banquet qui sera servi au chalet du club de golf.

### A la Régionale des Bois-Francs

# 18,940 ELEVES LE 5 SEPTEMBRE

### Encore des cours pour les adultes... améliorations

VICTORVILLE, (AD) — La Régionale des Bois-Francs continuera à mettre sur pied des cours spécialement destinés aux adultes. L'an dernier, 1,300 adultes ont suivi des cours du soir et plus de 600 autres ont bénéficié de cours de formation professionnelle qui leur ont permis d'apprendre un métier nouveau pour posséder un emploi permanent.

Cette année, la direction de l'éducation permanente a revu certains programmes d'études pour les mieux adapter aux adultes. Ces cours, de septième à la onzième année, ainsi que les cours d'anglais, débuteront vers la mi-septembre.

Il faut ajouter que des conférences d'informations seront données par différents services de la Régionale au cours de l'année. Ainsi, la Direction des études, le Service de psychologie et d'orientation, le Service de la pastorale donneront des cours et des causeries-forum dans presque tous les centres de la Régionale.

### Examens de reprise: les retards viennent de Québec

VICTORVILLE, (AD) — La Commission scolaire Régionale des Bois-Francs tient à aviser tous les parents dont les enfants ont passé des examens de reprises au cours de la première semaine d'août, que ces examens relèvent entièrement du ministère de l'Éducation tant pour leur correction que la remise des résultats.

Les retards à recevoir les résultats incombent autant la Régionale que les enfants et les parents. La Régionale presse le ministère d'accélérer son travail afin d'aviser les élèves de leurs résultats.

Selon les derniers renseignements reçus de M. Larouche, du ministère de l'Éducation, les résultats ont été remis à la mécanique jeudi, le 24 août 1967. Ce service ne peut dire quand il pourra exécuter le travail final.

### Nouveau programme technique pour le Centre polyvalent

VICTORVILLE, (AD) — Le ministère de l'Éducation a approuvé, le 18 août 1967, un nouveau programme technique pour le Centre polyvalent de Victoriaville. Ce nouveau programme technique a été remis aux architectes et aux ingénieurs vendredi le 25 août 1967.

Ce devis technique fait suite à une série de discussions et d'échanges de correspondance entre le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

Le ministère considère que l'école des métiers et l'école secondaire de Victoriaville pourront être utilisées aux fins voulues par la régionale. C'est pourquoi le programme technique du 18 août 1967 ignore ces deux écoles et ne prévoit que les locaux contenus dans le devis pédagogique du 3 mars 1966 et qui ne se retrouvera pas dans l'une ou l'autre des deux écoles.

La population peut être assurée que les semaines ne seront pas nombreuses avant que la Régionale présente au ministère de l'Éducation les esquisses préliminaires du nouveau projet. En effet, seuls le bloc des locaux de classes

tuité scolaire s'ils relèvent de la Régionale des Bois-Francs ou s'ils viennent d'une commission scolaire bien à la page qui accepte des extensions juridiques.

Des cours de Métiers seront donnés dans deux écoles bien équipées, celle de Victoriaville et celle de Plessisville.

Tous les élèves fréquentant le réseau d'écoles publiques et associées de la Régionale des Bois-Francs bénéficieront de services personnels améliorés.

Le service de psychologie et d'orientation comptera deux psychologues et deux conseillers en orientation. Ce service sera secondé par une équipe de 6 professeurs ayant pour tâche de fournir aux élèves une information scolaire et professionnelle précise.

Le service de pastorale comptera 14 aumôniers travaillant toute la journée auprès des élèves, dans chaque école.

Le service social scolaire compte deux personnes et continuera d'aider parents et élèves.

Tous les élèves du territoire de la Régionale bénéficient du transport scolaire, s'ils répondent aux conditions fixées par la loi.

La Régionale des Bois-Francs accepte de payer les frais de scolarité de tout élève de son territoire qui désire suivre ailleurs son cours secondaire pourvu que ce soit dans un institut d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation.

Les programmes d'études de la Régionale ont été revus et mis au point pour la rentrée. Les élèves du secondaire disposeront d'un éventail de cours complets: anciens programmes du général et du scientifique, cours classique, cours commercial, cours d'initiation au travail, enseignement spécial, classe occupationnelles.

De plus, le CPES, qui termine le cours secondaire, se donnera au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville, au Collège Clément, au Collège Saint-Croix de Plessisville et au Juvénat d'Arthabaska. Les élèves bénéficieront de la gra-

### Confessionnalité: rien à craindre pour la région des Bois-Francs

VICTORVILLE, (AD) — On a quelque peu discuté de la confessionnalité dans nos écoles, lors de l'assemblée de lundi soir de la Commission scolaire de Victoriaville. En conclusion, on a prouvé que les parents de Victoriaville et de la région des Bois-Francs n'avaient pas à craindre pour la confessionnalité, étant donné que les Bois-Francs sont composés d'une population presque essentiellement catholique.

Le sujet avait été soulevé par M. Gilles Prince qui avait en main un pamphlet de M. François-Albert Angers. Ce texte, distribué dimanche à la porte d'une église de Victoriaville, met en doute l'avenir de la confessionnalité dans la province et critique les recommandations de la commission Parent d'enquête sur l'éducation au Québec.

Le contenu de ce pamphlet remarqué par M. Prince, peut soulever des craintes dans l'esprit de la population de Victoriaville qui tient à conserver à ses écoles une confessionnalité catholique bien établie.

Le président Clément Cantin a cependant voulu rassurer les parents de Victoriaville et des Bois-Francs, qu'ils n'avaient certainement rien à craindre pour la confessionnalité des écoles, étant donné le contexte dans lequel ils vivent.

«La non-confessionnalité ne s'applique pas dans une région où les non-catholiques sont presque inexistantes».

M. Cantin a précisé que des discussions sur la confessionnalité sont plutôt à prévoir dans les localités et les milieux où la population est multi-confessionnelle, où se côtoient catholiques, protestants, juifs et neutres.

### Transport des écoliers: quatre contrats accordés à Victoriaville

VICTORVILLE, (AD) — Les Commissaires de Victoriaville ont donné leur préférence aux quatre plus bas soumissionnaires, au moment du choix des contracteurs pour le transport des écoliers sur quatre circuits de la ville de Victoriaville.

Il s'agit du circuit no 7, pour le transport d'élèves des classes régulières, ainsi que des parours nos 8, 9 et 10, pour desservir les enfants d'âge pré-scolaire fréquentant les classes maternelles.

Ces écoliers doivent être transportés parce qu'ils sont situés à plus d'un mille de l'institution du niveau primaire dans la quelle ils sont inscrits, étant donné que plusieurs locaux de certaines écoles sont occupés par des étudiants de la Régionale des Bois-Francs.

Le président de la Commission scolaire de Victoriaville, M. Clément Cantin, nous a communiqué que les contrats seront accordés comme suit:

Le circuit 7, autobus Victoriaville Ltée, au coût de \$10,584; circuit 8, Raymond Tanguay, \$5,800; circuit 9, Gaston Hénault \$4,842; et le circuit 10, Désiré Pepin \$2,310.

Les premiers circuits seront desservis par des autobus, alors que le circuit no 10 sera desservi par une automobile.

### Terrains de jeux: des activités intéressantes et originales

VICTORVILLE, (AC) — Le Service de la récréation a, durant la saison estivale, organisé des activités intéressantes et originales, et tous les jeunes de Victoriaville gardent un souvenir vivant de cette saison de terrain de jeux, qui vient de se terminer.

Dans les grandes activités organisées cette saison par le Service de la récréation de Victoriaville il y a eu, pour la première fois à Victoriaville, des cours de formation pour les moniteurs et les monitrices des terrains de jeux. Il y a eu aussi la réorganisation du personnel des terrains, l'échelle des salaires, afin de pouvoir profiter d'un personnel plus qualifié. En plus la Terre des Jeunes a été ouverte et sur cette Terre des Jeunes, on a reçu neuf hôtes des pavillons du Québec, de la France, des Nations unies, de l'Angleterre, du Canada, des provinces Maritimes, des provinces de l'Ouest et du pavillon de la Jeunesse de l'Expo 67.

A la première activité de cette Terre des Jeunes il est venu 953 jeunes. Il y a eu aussi la nomination au titre de Commissaire de la Ligue de balle-molle Industrielle de M. René Gauthier, directeur du Service de la récréation, la ville de Victoriaville a acheté la piscine Ste-Famille qui sera dorénavant sous la juridiction du Service de la récréation.

Il y a eu l'augmentation des spécialistes sur les terrains de jeux, natation, football, soccer, athlétisme, tennis, folklore, arts plastiques, art dramatique, piano et chant, la réorganisation du club des Ados. Egalement il y a eu l'ouverture d'un nouveau terrain de balle-molle sur le terrain du parc Ste-Famille, en plus spectacle de danse, une piste de courses pour les motards, deux semaines de camping où on a enregistré 296 présences.



Le groupe de jeunes Manitobains en visite à Victoriaville visitait hier la Crémérie Victoriaville. En haut à gauche, M. J. D. Beliveau, propriétaire de la Crémérie Victoriaville, M. Tom Pringler, qui accompagne le groupe, Mlle Weely Parker, qui fait partie du groupe de jeunes, et M. Raymond Charbonneau, qui s'occupe du groupe à Victoriaville. (Photo La Tribune, par Alain Corriveau)

### La CML demande un 2e emprunt pour les loisirs: \$294,000

VICTORVILLE, (AC) — A sa dernière réunion la Commission municipale de loisirs a adopté, à l'unanimité, une proposition afin que le conseil municipal procède à un deuxième emprunt, pour fins de loisirs, parcs et terrains de jeux, au montant de \$294,000.

Ce règlement d'emprunt comprendrait plusieurs items, soit: achat de terrains, Mgr Milot et Parc Grenier, \$90,000; aménagement du terrain Mgr Milot, \$10,000; déboulement du terrain du parc Grenier, \$12,000; aménagement d'une piste à Mgr Milot, \$75,000; aménagement d'un terrain de balle-molle, Terre Des Jeunes, \$40,000; aménagement de six terrains sur la Terre des Jeunes, \$30,000; aménagement d'un pavillon sur la Terre des Jeunes, \$7,000; aménagement d'une piste et pelouse sur la Terre des Jeunes, \$15,000; sur la Terre des Jeunes aménagement d'un terrain de camping, \$10,000; étude et plan d'ensemble sur la Terre Des Jeunes, \$5,000.

De plus, à cette même réunion des membres de la Commission municipale des loisirs, il a été proposé que l'on procède à la préparation des plans pour le futur aménagement de la Terre des Jeunes.

### Fin de la saison des terrains de jeux: plusieurs innovations

VICTORVILLE, (AC) — Le Service de la Récréation vient de terminer sa première saison de terrain de jeux. Cette année, plusieurs innovations ont été faites, et le Service de la Récréation croit que ces nouvelles activités ont servi à améliorer et à populariser les terrains de jeux.

Durant la saison estivale, les jeunes aiment à pouvoir participer à des activités diversifiées et surtout à être sous la juridiction d'un personnel qualifié. Le directeur du Service, M. René Gauthier, croit que ce sont là les deux facteurs qui ont fait que cette saison de terrain de jeux fut un si éclatant succès.

Les activités du groupe attirèrent un grand total de 13,090 jeunes, soit sur la Terre des Jeunes, au Collège Sacré-Coeur, aux films, au pique-nique, au camping, au feu de camp, à l'Expo, au Muséorama 67, etc.

Sur les terrains de jeux, le Service de la Récréation a un personnel vraiment dévoué à la tâche et les 11,961 présences témoignent bien de leur ingéniosité et de leur enthousiasme à transmettre aux jeunes le programme qui avait été préparé. La direction de chacun des terrains avait été confiée à M. Pierre Poisson, à St-Damien; Paul A. Turcotte, à Ste-Famille; Raymond St-Louis, à l'Assomption; Céline

Levesque, à Marguerite-Bourgeois; et à Claude Raymond, à l'Académie.

Chez des ados — Sous la direction de Gérard Boissonneau, le Club des Adolescents a connu des succès imprévus et un enthousiasme insoupçonné de la part des adolescents. Avec un programme bien adapté aux ados avec un personnel compétent et beaucoup d'initiative, le Club des Adolescents a reçu 7,202 jeunes durant la saison.

### Autres nouvelles page 26

LA MAISON des HABITS  
Complets VENITIENS de première qualité  
pour hommes  
COSTUMES POUR DAMES  
AU PRIX DU MANUFACTURIER  
M. LALIBERTE  
10, rue St-Jean — Moggé — Tél. 843-3205

POUR VOS RENOVATIONS  
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.  
GERARD FORTIN  
ST-ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429  
Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4343

MÉTHODE DU SABLIER  
COURS  
SUR L'INITIATION A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS  
PAR LA METHODE DU SABLIER  
DATE: 30 et 31 août et 1er sept.  
A 8H30 A.M.  
Frais d'inscription et des cours: \$10.  
ENDROIT:  
Ecole St-Joseph, 180 St-Albert, Drummondville.

**Chronique scolaire**

THETFORD MINES, (MD) — La Société nationale d'assurances et la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont acquitté les dommages causés par la foudre à l'école secondaire Albert-Carrier au mois de juillet 1966.

0-0-0-0-0

M. Claude Lafrance, secrétaire-trésorier à la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines, a été nommé contrôleur d'absences pour l'année scolaire 1967-68. La rémunération attachée à cette occupation fera partie intégrante de son traitement annuel.

0-0-0-0-0

La Commission scolaire régionale de l'Amiante a été autorisée à aménager, à ses frais, un bureau dans le couloir menant à la galerie des bureaux de la régionale, de même que deux classes dans la résidence du collège St-Noël.

0-0-0-0-0

La Régie des rentes du Québec a informé les commissaires de la ville de l'Amiante des modifications qui seront apportées à la police du Régime de pension des employés permanents en conformité avec la loi des Régimes supplémentaires de rentes.

**Le 427 gagne le "free for all" au Thetford Speedway**

THETFORD MINES, (M.D.) — L'action a repris de plus belle à la piste Thetford Speedway, à Robertsonville. Les dernières courses de stock cars ont été enlevées et chaudement disputées.

Les conducteurs Robert Bolduc, Jerry Grondin, Jean-Paul Robert, Denis Corriveau, Denis Landry, Bob Lachance et Serge Gingras ont de nouveau pris la vedette en raflant les grands honneurs des différentes courses. Le bolide 427, propriété de Robert Bolduc et conduit par Denis Corriveau, a gagné l'épreuve du "free for all". Une bourse de \$50, donnée par M. Emile Couture sportif bien connu de Thetford Mines, a été remise au tan-

dem. Dimanche dernier, la course "free for all" pour la classe de modèle modifiée a été annulée à cause de la pluie. Elle sera reprise dimanche prochain et un montant de \$50 sera à l'enjeu.

**Discontinuation**

En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, la course en huit a été discontinuée. Egalement, la direction de Thetford Speedway annonce que dorénavant, seuls les conducteurs de la région pourront prendre part aux différentes compétitions. Cette décision a été prise dans le but de favoriser les conducteurs locaux qui ne cessent d'affluer à la piste à tous les dimanches.

**Programme du Centre culturel en préparation à Black Lake**

BLACK LAKE, (RT) — Les dirigeants du Centre culturel de Black Lake organisent prochainement le programme de la prochaine saison d'activités.

Les sports en vedette à compter de septembre seront le badminton, le ballon panier, le ballon volant, le tennis intérieur, le tir à l'arc, le tennis sur table et d'autres sports aussi populaires. Diverses autres activités sont en préparation pour septembre telles qu'exposition,

parade de mode, sans oublier la soirée pour les jeunes qui se tiendra à tous les samedis soirs à partir du 2 septembre.

Plus de 1,389 membres fréquentent régulièrement la bibliothèque municipale pour des lectures ou recherches dans divers domaines. Les nouvelles heures concernant la bibliothèque seront dévoilées d'ici quelques semaines.

Le succès remporté par la bibliothèque dépasse les espérances des initiateurs.

**Deux blessés dans une collision de deux autos**

VICTORIAVILLE, (AD) — Deux passagers d'une automobile ont subi des blessures dans une collision survenue entre deux autos, hier midi, à l'intersection des rues Romulus et de Courval, à Victoriaville.

Les deux blessés sont Mme Jean-Marc Leroux, de la route rurale 2, et Mme Louise Grandmont, du 17 rue de l'Exposition, à Victoriaville. Toutes deux étaient placées dans la voiture conduite par M. Denis Lambert, 26 ans, de la route rurale no. 2, à Victoriaville.

Ce dernier véhicule a subi des dommages matériels évalués à \$2,500. L'autre voiture impliquée dans la collision a été endommagée pour environ

\$1,800. Il s'agit de l'auto de M. Lucien Marchand, 36 ans, du 118, de la rue La Rivière, à Victoriaville.

Par suite de cet accident, les constatations d'usage ont été faites par les constables Collard et Demers, de la police municipale de Victoriaville.

Au cours de l'après-midi d'hier, les policiers municipaux ont également été appelés à se rendre dans le terrain de stationnement du magasin A. G. Létourneau, où s'était produit un léger accrochage entre un tracteur de ferme et une bicyclette. Personne n'a subi de blessures et les dommages matériels sont très minimes.

**700 élèves dans trois écoles à Arthabaska**

ARTHABASKA (AD) — La Commission scolaire d'Arthabaska comptera dans ses classes, en septembre prochain, 700 élèves répartis en trois écoles.

En plus, il y aura deux classes maternelles qui seront fréquentées par un total de 90 étudiants. Ces classes seront situées au sous-sol de l'hôtel de ville d'Arthabaska. Les enfants qui fréquenteront les cours cette année seront voyagés par des autobus scolaires.

A compter de cette année, les trois écoles de la Commission scolaire d'Arthabaska seront mixtes, c'est-à-dire qu'il y aura des garçons et filles dans chacune des écoles. Ce changement a été décidé pour éviter d'avoir des classes à deux niveaux, soit quatre et cinq, six et sept dans le même cours.

La seule école qui était encore un-ecole dans le secteur rural, soit celle du neuvième rang d'Arthabaska, a été fermée. D'ici quelques jours, les parents recevront un avis leur disant dans quelle école leurs enfants devront se présenter, mardi, le 5 septembre prochain.

Les participants, arrivés au cours de l'avant-midi, ne devaient repartir que tard dans la soirée, après avoir participé aux différents jeux organisés, tant pour les hommes, que pour les dames et les enfants. Le curé de la paroisse St-Pierre-les-Becquets, l'abbé Jules Thibodeau, a rejoint les membres de la Jeune chambre de Victoriaville, au cours de l'après-midi.

**Construction prochaine d'une piscine et d'une bibliothèque municipales**

THETFORD MINES, (Par Maurice Dumas) — Le conseil de la cité de Thetford Mines envisage de construire très prochainement une piscine et une bibliothèque municipales. Cette importante nouvelle a été communiquée hier, par M. Laurent Turcotte, premier magistrat de la ville de Thetford Mines.

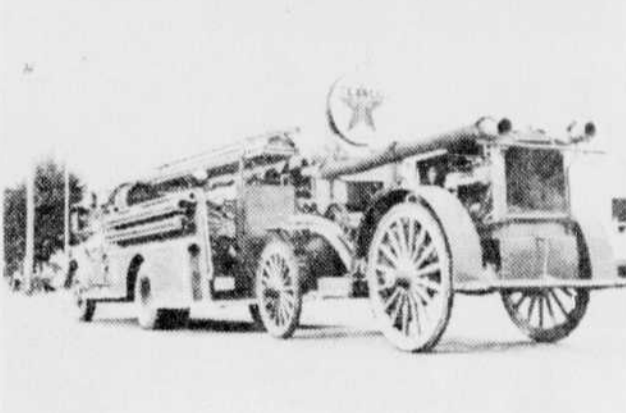
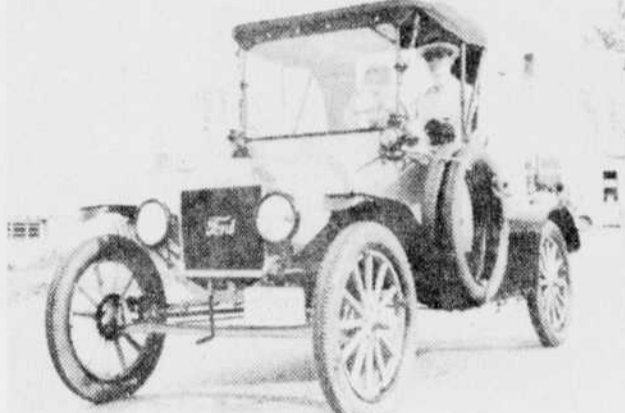
M. Turcotte a révélé que ces deux projets devraient être en marche au début du mois de novembre 1967. "Présentement, nous sommes en pourparlers avec le ministre des Affaires municipales pour nous informer des subventions que nous pourrions recevoir du gouvernement provincial", de dire le maire de la ville de Thetford Mines.

Même bâtisse M. Turcotte a précisé que les plans de la piscine sont

complétés à 90 pour cent puisqu'ils ont déjà été tracés avant l'érection de l'aréna. La piscine épouserait la forme et les dimensions olympiques. La piscine et la bibliothèque seraient intégrées dans une même bâtisse connectée au Centre de loisirs. Selon M. Turcotte,

la bibliothèque comprendrait une foule d'autres services. Il ignore pour le moment le coût de ces deux importants projets.

"Les loisirs sont devenus une responsabilité municipale et les édiles sont conscients du problème. Une bibliothèque municipale est une nécessité à Thetford Mines. Ainsi, avec ces deux constructions futures, les loisirs seront concentrés dans le secteur de l'aréna et du stade de baseball", de conclure le premier magistrat de la ville de Thetford Mines.



CHARS ANTIQUES — Un défilé des chars antiques a marqué les fêtes du centenaire de Disraeli. Sur les vignettes reproduites ci-haut, nous voyons deux des 61

véhicules antiques qui ont participé à la parade. Un bol d'époque a couronné ce défilé. Sur la photo d'extrême

droite, nous remarquons M. René Guertin, maire de Disraeli, en compagnie de M. Armand Simard. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

**La cité de Thetford boucle son année avec un surplus**

THETFORD MINES, (par Maurice Dumas) — La cité de Thetford Mines a bouclé son exercice financier 1966 avec un excédent des revenus sur les dépenses de \$2,579.66. Ce surplus d'opération provient d'un excédent des revenus sur les dépenses de \$36,340.67 au fonds d'administration générale et d'un déficit de \$33,761.01 au service de l'aqueduc.

Les revenus de l'année ont subi une diminution de \$38,243.09 pour s'établir à \$1,586,899.86 et les dépenses ont également décliné de \$40,024.51 pour se totaliser à \$1,584,320.20. L'année fiscale 1965 s'était soldée

par un surplus administratif de \$798.24. Les états financiers de l'année 1966 ont été dévoilés hier, par M. Laurent Turcotte, maire de la ville de Thetford Mines, alors qu'il recevait les journalistes à son bureau.

**Revenus**

La provenance des revenus est la suivante: apport direct des contribuables par taxes diverses, \$1,029,426.43; apport indirect par taxes de vente et d'amusement, \$423,051.96, et autres revenus, \$134,421.47. Les dépenses ont été divisées selon les besoins des

différents services.

Le maire Turcotte a précisé que la taxe de vente a subi une diminution de \$40,000 en 1966. Il a également souligné que la cité a effectué des travaux permanents financés à même le revenu courant. Ces travaux ont atteint le chiffre de \$67,462.22. Il a ajouté que le conseil devra modifier sa politique vis-à-vis ces travaux permanents. "Les citoyens actuels sont forcés de payer des travaux dont la génération future bénéficiera", a-t-il spécifié. En terminant, il a dit que le coût de l'administration augmente continuellement.



FIN DES ACTIVITES A L'OTJ PONTBRIAND — L'OTJ de la paroisse St-Antoine de Pontbriand a clôturé ses activités estivales par la présentation d'une fête. Sur le cliché ci-haut, nous voyons, dans l'ordre habituel, Michel Bergeron, moniteur; Mlle Ginette Carrier, monitrice en chef; M. Laurent Bolduc, secrétaire du comité des loisirs de St-Antoine de Pontbriand; M. l'abbé Joseph Bélanger, curé de la paroisse; Paulette Bolduc, monitrice, et Rosaire Côté, président du comité des loisirs. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

**Programme d'enseignement pour l'économie familiale institué?**

THETFORD MINES, (MD) — Dans un mémoire soumis à la Commission scolaire régionale de l'Amiante, l'Association coopérative d'économie familiale de Thetford Mines demande aux autorités pédagogiques d'instituer un programme d'enseignement de l'économie familiale pour septembre prochain.

"On doit prévoir que les futurs pères et mères de famille auront à administrer un budget familial avec sagesse. On doit les y préparer, car personne ne devrait quitter l'école sans avoir reçu cette formation économique indispensable. La pratique vaut plus que la théorie et agit plus fortement sur la personnalité", souligne le mémoire.

L'ACEF recommande, pour

que cet enseignement ne soit pas dispensé d'une façon artificielle, d'utiliser des équipes itinérantes de maîtres bien préparés dans les divers aspects de cette formation et ayant l'expérience de la vie de la famille moderne.

Collaboration Plus loin le document précise que l'ACEF serait heureuse de collaborer à l'élaboration du contenu et de la transmission des sessions touchant l'économie familiale et la gestion d'un budget personnel.

"L'ACEF, qui œuvre dans ce domaine depuis 1962, connaît les conditions de vie, les besoins, les aspirations de nos familles salariées. Déjà, elle a organisé des stages de formation pour des conseillers en économie familiale et elle est prête à offrir les services de ces spécialistes au niveau des différentes écoles du niveau secondaire", peut-on lire dans le rapport.

Des septembre L'ACEF soutient que les commissaires de la régionale de l'Amiante auraient raison de recommander que ce projet se réalise dès la prochaine année scolaire. "Ce serait l'occasion pour la Commission scolaire régionale de l'Amiante de s'innover dans le domaine de l'enseignement tout en venant participer activement à une entreprise économique et sociale et de ce fait être reliée aux 16 autres organismes faisant partie de l'ACEF", de conclure le mémoire.

**Québec approuve en principe l'érection d'une école polyvalente à Black Lake**

THETFORD MINES, (M.D.) — Dans une lettre envoyée aux autorités de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, le ministère de l'Éducation a informé qu'il approuve le principe de l'établissement d'une école polyvalente à Black Lake.

Cependant la régionale de l'Amiante devra envisager l'implantation d'un tel complexe selon les exigences du milieu, ce qui signifie une capacité moindre que prévue.

Maison Nazareth Au début, le pavillon scolaire de Black Lake devait contenir 1,500 places-élèves, mais il semble bien évident que ce chiffre sera diminué, en vertu du faible taux de la natalité. On prévoit pour les années 1971 et 1972 une régression au domaine de la clientèle scolaire. A tout événement, il faudra attendre encore avant d'être fixé sur la capacité exacte du futur complexe polyvalent de Black Lake.

La missive reçue par les dirigeants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante mentionne que le projet sera sujet à vérification en tenant compte de l'utilisation possible de la Maison Nazareth. Dans cette optique, un officier de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation effectuera une visite à la Maison Nazareth.

**Confessionnalité: rien à craindre pour la région des Bois-Francs**

VICTORIAVILLE (AD) — On a quelque peu discuté de l'avenir de la confessionnalité dans nos écoles, lors de l'assemblée de lundi soir de la Commission scolaire de Victoriaville. En conclusion, on a prédit que les parents de Victoriaville et de la région des Bois-Francs n'avaient pas à craindre pour la confessionnalité, étant donné que les Bois-Francs sont composés d'une population presque essentiellement catholique.

n'avaient certainement rien à craindre pour la confessionnalité des écoles, étant donné le contexte dans lequel ils vivent.

Le sujet avait été soulevé par M. Gilles Prince qui avait en main un pamphlet de M. François-Albert Angers. Ce texte, distribué dimanche à la porte d'une église de Victoriaville, met en doute l'avenir de la confessionnalité dans la province et critique les recommandations de la commission Parent d'enquête sur l'éducation au Québec.

"Le contenu de ce pamphlet remarquait M. Prince, peut soulever des craintes dans l'esprit de la population de Victoriaville qui tient à conserver à ses écoles une confessionnalité catholique bien établie". Le président Clément Cantin a cependant voulu rassurer les parents de Victoriaville et des Bois-Francs qu'ils

**LA MAISON des HABITS**  
Complets VENITIENS de première qualité  
pour hommes  
COSTUMES POUR DAMES  
AU PRIX DU MANUFACTURIER  
**M. LALIBERTE**  
10 sud, rue Merry — Magog — Tel.: 843-3205

**MÉTHODE DU SABLIER COURS**  
SUR L'INITIATION A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS  
PAR LA METHODE DU SABLIER  
DATE: 30 et 31 août et 1er sept.  
A 8H.30 A.M.  
Frais d'inscription et des cours: \$10.  
ENDROIT:  
Ecole St-Joseph, 180, St-Albert, Drummondville.

**POUR VOS RENOVATIONS**  
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Façades de magasins, — Fenêtres panoramiques.  
**GERARD FORTIN**  
ST-ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL.: 486-2429  
Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4343

Le groupe de jeunes Manitobains en visite à Victoriaville visitait hier la Crémérie Victoriaville Enr. Et le soir ils ont eu une grande soirée récréative au club de golf de Victoriaville. Sur la photo, M. J. D. Beliveau, propriétaire de la Crémérie Victoriaville, M. Tom Pringler, qui accompagne le groupe, Mlle Wealy Parker, qui fait partie du groupe de jeunes, et M. Raymond Charbonneau, qui s'occupe du groupe à Victoriaville. (Photo La Tribune, par Alain Corriveau)

### Pas de souci pour le pain quotidien durant 6 mois

GRANBY, (FA) — Real Moisan, de Sherbrooke, qui avait volé deux automobiles pour tenter de se rendre chez lui en revenant de la récolte du tabac en Ontario, où il avait été malchanceux, n'aura pas à se soucier de gagner son pain quotidien jusqu'à la fin du mois de février 1968.

Moisan a en effet été condamné, hier matin, à six mois d'emprisonnement après avoir été reconnu coupable du vol des autos appartenant à M. Jacques Bedard et à Mme Juliette Leclerc, tous deux demeurant dans le canton de Granby.

Clémence

Le juge Gérard Normandin, qui présidait le tribunal hier matin, a dit à l'accusé qu'il désirait se montrer clément à son endroit.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Noisieux, avait précédemment demandé que le prévenu soit condamné à un an d'emprisonnement en raison de ses antécédents judiciaires, pendant que le procureur du prévenu avait demandé au tribunal d'accorder une dernière chance à son client.

Le juge Normandin a considéré qu'il se montrait clément en ne condamnant Moisan qu'à six mois de prison, étant donné le fait que le prévenu n'est sorti de prison que depuis deux mois après avoir purgé une peine de trois mois pour une infraction similaire.

### Après l'autoroute c'est la cour à Cowansville

COWANSVILLE, (FA) — Un Montréalais, qui possède un long dossier judiciaire, a nié sa culpabilité, hier matin, à la double accusation d'avoir volé une automobile à Montréal et d'avoir circulé avec ce véhicule sur l'autoroute des Cantons de l'Est alors qu'elle était munie de plaques factices.

Le prévenu, Guy Gauthier, a été libéré moyennant un cautionnement de \$1,000 en argent ou de \$2,000 sur propriété, en attendant de revenir devant le tribunal pour son enquête préliminaire.

Gauthier a comparu dans le district de Bedford, même si le vol qu'on lui reproche a été commis dans le district de Montréal, parce qu'il a été appréhendé dans les Cantons de l'Est.

C'est le 8 septembre que l'accusé devra revenir devant la Cour pour que le tribunal puisse décider si la plainte portée contre lui est suffisamment fondée pour justifier la tenue d'un procès devant les assises criminelles qui se tiendront à l'automne.

### Deux mois de méditation sur la conduite d'une automobile

COWANSVILLE, (FA) — Un jeune homme qui avait décidé de connaître l'expérience de conduire un véhicule automobile, devra passer deux mois derrière les barreaux ou il pourra se rappeler son geste mémorable qui, incidemment, s'est terminé par un accident.

George Burroughs s'était rendu à St-Leonard lorsqu'il décida de monter dans une automobile qui ne lui appartenait pas.

Le prévenu s'est alors dirigé en direction de la Baie Missisquoi mais, ayant consommé des boissons alcooliques, il fut impliqué dans un accident de la circulation.

Devant cette situation plutôt ambiguë, puisqu'il se trouvait au volant d'une auto volée et que, de plus, il n'avait pas de permis de conduire, Burroughs décida de poursuivre sa route

sans laisser ses nom et adresse.

En Cour

Le prévenu a cependant été rejoint quand même par la police, peu de temps après, et a dû comparaître en Cour, hier, pour répondre à trois accusations, soit fautes affaiblies, délit de fuite et vol d'automobile.

Pour les deux premières infractions, le juge Gérard Normandin, qui présidait le tribunal, lui a imposé une amende de \$100 alors que pour le vol, une peine de 60 jours d'emprisonnement a été infligée au prévenu.

Comme celui-ci n'avait apparemment pas d'argent pour payer les \$100 d'amende qu'il s'est vu imposer, il purgera concurrentiellement un autre mois d'emprisonnement.

### Entrepreneur prié de "hâter" ses travaux

GRANBY, (FA) — L'entrepreneur général Marinelli et ses fils qui exécutent présentement des travaux d'aqueduc et d'égouts dans la ville de Granby, sera prié de se hâter pour terminer son travail avant le début de la saison froide.

Selon les membres du conseil municipal, cette firme avancerait présentement un retard de trois à quatre semaines sur la cadence prévue au début de l'été, prévoyant une marche normale pour les travaux.

Le contrat que Marinelli et ses fils s'est vu octroyer au printemps, devrait être complé-

té ou sur le point de l'être présentement, mais l'entrepreneur a encore cinq rues à ouvrir pour y poser des tuyaux.

Selon le directeur des services techniques, M. André Laliberte, la partie du travail qui reste à faire à l'entrepreneur n'est pas la plus facile.

L'entrepreneur, pour sa part, prétend qu'il aura suffisamment de temps pour compléter son contrat avant que les froids ne l'obligent à s'immobiliser, mais les conseillers ont préféré l'avertir de voir à hâter les travaux puisqu'il s'agit d'améliorations locales qui doivent à tout prix être exécutées cette année.

### Les manufacturiers de Granby à Magog le 8

MAGOG, (JPL) — L'Association des manufacturiers de Granby tiendra sa vingtième assemblée annuelle au chalet du Mont Orford, vendredi le 8 septembre prochain.

A cette occasion, les membres de cette association qui groupe plus d'une quarantaine de représentants des diverses industries de Granby, procéderont à l'élection de leur nouveau président.

L'an dernier, M. D.N. Dunphy était élu à la présidence et il était secondé dans cette tâche par le Lt-col. T.R. Gemmel et M. J. Wellie Lavoie qui assument respectivement la première et la seconde vi-

### Importantes transformations au bureau de postes de Granby

# La gendarmerie du Canada prendra la place de l'assurance-chômage

Par François Aubin

GRANBY — D'importantes transformations sont présentement en voie de réalisation à l'intérieur de l'édifice des postes à Granby pour permettre de loger un détachement de la Gendarmerie Royale du Canada qui a décidé, dernièrement, de venir s'établir ici à la place de Cowansville.

Ces changements coïncident avec le départ de Granby de la Commission d'assurance-chômage, laquelle doit libérer ses locaux au plus tard demain.

On se souvient que la GRC a cherché, durant plusieurs mois, des locaux pour s'établir à Granby et ce corps policier fédéral a profité du départ de la Commission d'assurance-chômage, laquelle sera désormais centralisée à Sherbrooke, pour venir s'établir dans l'édifice fédéral construit à l'intersection des rues Principale et St-Antoine sud.

La GRC

C'est vendredi, le premier septembre, que les quatre officiers du détachement de la Gendarmerie Royale doivent venir s'établir définitivement à Granby.

La Gendarmerie occupera un logement situé au troisième étage de l'édifice des postes. Ces locaux étaient destinés originairement au concierge de l'immeuble, mais ils étaient occupés, depuis plusieurs mois déjà, par le service des libérations conditionnelles.

La Gendarmerie utilisera ces locaux puisqu'ils sont dotés de tout l'équipement pour

permettre à deux des constables de demeurer sur place 24 heures par jour.

En effet, ce logement de cinq pièces sera divisé de sorte qu'une partie servira de bureaux alors que l'autre section comprenant une cuisine, une chambre à coucher, une salle de bain, sera utilisée pour loger les policiers.

Centre de main-d'oeuvre

A la suite du départ de la Commission d'assurance-chômage, qui occupait une large partie du troisième étage de l'immeuble, le centre de main-d'oeuvre, qui lui reste ici et prend même de l'expansion, utilisera tout l'espace qui était réservé à l'assurance-chômage.

Le centre de main-d'oeuvre gardera aussi quelques bureaux qu'il utilisait précédemment. De nouvelles divisions intérieures ont été faites et d'autres seront aussi aménagées, d'ici quelques mois, pour permettre la nouvelle utilisation de ces locaux.

Libérations conditionnelles

Quant au service de libérations conditionnelles, qui était à la place qu'occupera la GRC, sera transféré dans une partie des bureaux utilisés précédemment par le centre de main-d'oeuvre.

Les quatre employés de ce service pourront bénéficier de quatre bureaux que le public pourra atteindre en passant par l'entrée principale de l'édifice, rue Principale, au lieu de devoir passer par l'entrée de côté sur la rue St-Antoine, comme c'était le cas précédemment.

Le nouveau plan directeur d'urbanisme que le conseil municipal a adopté, cette semaine seulement, a expliqué au tribunal les raisons pour lesquelles il ne favorisait pas le choix des commissaires régionaux pour l'implantation du futur campus scolaire.

Il a expliqué qu'une telle construction amène nécessairement un développement considérable sur sa périphérie. Or, selon le plan directeur Bégin, l'implantation du campus scolaire pourrait se faire avantageusement sur un terrain situé au nord de la rivière Yamaska, plus précisément sur une ferme appartenant à MM. Orpha Choinière et M. Martin.

Toujours à l'aide du plan, M. Bégin a démontré que ce territoire était favorable au développement de zones résidentielles tout autour du campus, en précisant que tout ce secteur de la ville, soit dans la partie ouest mais au nord de la Yamaska, était très facilement développable.

Quant au site choisi par la régionale, M. Bégin a dit qu'il représentait des inconvénients majeurs en raison des difficultés que la ville rencontrerait pour desservir les secteurs résidentiels qui se grefferaient nécessairement autour du campus.

Il faudra des ponts

Témoignant à son tour, le maire Paul-O. Trépanier, de Granby, qui est également ar-

chitecte, a fait état de la non-accessibilité du site choisi par les commissaires en soulignant qu'il faudrait construire au moins deux ponts additionnels pour répondre aux besoins que cette construction créerait.

Le premier magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

Defense civile

Un autre service qui sera affecté par les transformations est celui de la défense civile qui logeait trois inspecteurs dans un bureau contigu sur la mezzanine.

Ce service sera désormais situé, lui aussi, dans la partie avant de l'immeuble, dans des locaux utilisés avant par le centre de main-d'oeuvre, au troisième étage.

Assurance-chômage

Même si l'Assurance-chômage quitte Granby, un bureau demeurera à la disposition de ce service. Ce bureau sera situé complètement à l'avant de l'édifice des postes, au troisième étage.

L'inspecteur de la région, M. André Plamondon, pourra s'en servir occasionnellement pour des entrevues ou autres fins, mais on ne prévoit pas qu'il sera utilisé continuellement.

Locaux libres

Avec ces changements, les locaux qui étaient utilisés précédemment par la défense civile, sur la mezzanine, dans la partie arrière, seront désormais libres.

Ils seront utilisés occasionnellement pour différents ministères fédéraux qui en feront la demande. Ainsi, pour le moment, le centre de recrutement de l'armée utilisera chaque mardi. On prévoit aussi que les fonctionnaires de l'impôt fédéral pourront se loger à cet endroit lorsqu'ils viendront répondre à des questions le printemps prochain.

Services inchangés

Malgré tout ce chambardement, quelques services fédéraux garderont les mêmes locaux.

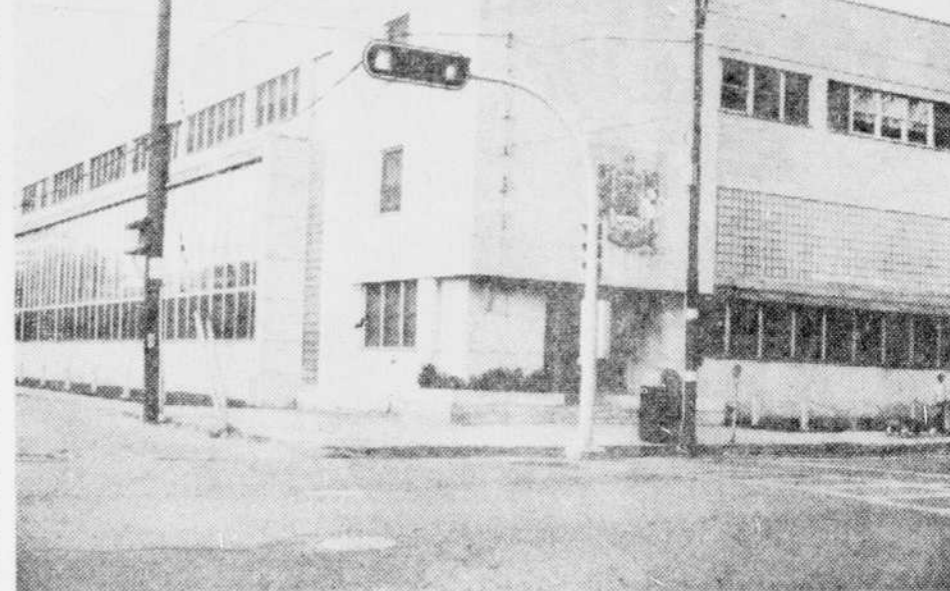
Il en est ainsi du bureau qu'occupe le ministère de l'Agriculture sur la mezzanine, de la partie avant de la bâtis-

se, ainsi que d'un local pour le remisage du centre de main-d'oeuvre, également situé à ce niveau.

Enfin, les bureaux pour les douanes et l'immigration demeureront sur la partie avant de la bâtisse, au troisième étage.

À la suite de ces changements qui seront effectués à

compter de vendredi, le premier septembre, le public devra passer par l'entrée principale à l'avant de l'édifice des postes pour se rendre à tous les bureaux et services sauf le centre de main-d'oeuvre et la Gendarmerie Royale du Canada qui seront accessibles par l'entrée du côté de la rue St-Antoine.



EDIFICE DES POSTES — L'édifice des postes situé à l'intersection des rues Principale de St-Antoine nord à Granby, subit d'importantes transformations intérieures pour recevoir notamment un détachement de la Gendarmerie Royale du Canada. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

## Affaire du campus scolaire: la poursuite complète l'audition de sa preuve — Huit témoins entendus

Par François Aubin

GRANBY — Le court élevé pour desservir adéquatement le secteur de la ferme St-Pierre-Béliveau et l'inaccessibilité de cet emplacement pour la population étudiante locale, tels sont les deux principaux arguments que la poursuite à l'audition de la cause d'appel d'une résolution adoptée par la Commission scolaire régionale

Meilleur.

Cette résolution prévoit l'achat par la régionale de la ferme St-Pierre-Béliveau, située à l'arrière du centre d'apprentissage de Granby, pour y ériger le futur campus scolaire qui recevra des étudiants de niveau secondaire et post-secondaire de toute la région.

La journée a été marquée de plusieurs arguments de droit entre les deux procureurs en cause, Me Henri Lizotte, qui représente le plaignant, Me René Lapierre, et Me Thomas Toth, avocat de la régionale Meilleur.

Malgré cela, la poursuite a réussi à compléter des cette première journée, l'audition de sa preuve en faisant entendre huit témoins dont les principaux ont sans doute été MM. Benoit Bégin, urbaniste conseil pour la cité de Granby, et Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby.

Pôle d'attraction

L'urbaniste Bégin, utilisant

le nouveau plan directeur d'urbanisme que le conseil municipal a adopté, cette semaine seulement, a expliqué au tribunal les raisons pour lesquelles il ne favorisait pas le choix des commissaires régionaux pour l'implantation du futur campus scolaire.

Il a expliqué qu'une telle construction amène nécessairement un développement considérable sur sa périphérie. Or, selon le plan directeur Bégin, l'implantation du campus scolaire pourrait se faire avantageusement sur un terrain situé au nord de la rivière Yamaska, plus précisément sur une ferme appartenant à MM. Orpha Choinière et M. Martin.

Toujours à l'aide du plan, M. Bégin a démontré que ce territoire était favorable au développement de zones résidentielles tout autour du campus, en précisant que tout ce secteur de la ville, soit dans la partie ouest mais au nord de la Yamaska, était très facilement développable.

Quant au site choisi par la régionale, M. Bégin a dit qu'il représentait des inconvénients majeurs en raison des difficultés que la ville rencontrerait pour desservir les secteurs résidentiels qui se grefferaient nécessairement autour du campus.

Il faudra des ponts

Témoignant à son tour, le maire Paul-O. Trépanier, de Granby, qui est également ar-

chitecte, a fait état de la non-accessibilité du site choisi par les commissaires en soulignant qu'il faudrait construire au moins deux ponts additionnels pour répondre aux besoins que cette construction créerait.

Le premier magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

le déconseillait la régionale de venir s'établir à l'arrière du centre d'apprentissage puisque seulement un tiers des étudiants de Granby pourraient avoir accès à cet emplacement sans devoir monter à bord d'un autobus scolaire.

Le magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

le déconseillait la régionale de venir s'établir à l'arrière du centre d'apprentissage puisque seulement un tiers des étudiants de Granby pourraient avoir accès à cet emplacement sans devoir monter à bord d'un autobus scolaire.

Le magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

le déconseillait la régionale de venir s'établir à l'arrière du centre d'apprentissage puisque seulement un tiers des étudiants de Granby pourraient avoir accès à cet emplacement sans devoir monter à bord d'un autobus scolaire.

Le magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

le déconseillait la régionale de venir s'établir à l'arrière du centre d'apprentissage puisque seulement un tiers des étudiants de Granby pourraient avoir accès à cet emplacement sans devoir monter à bord d'un autobus scolaire.

Le magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

## La défense pourra produire en preuve tout ce qu'elle jugera nécessaire

Me Lizotte

La cause a été ajournée vers 4 heures 15 hier après-midi pendant le témoignage du premier témoin de la défense, M. Antonin Moreau, directeur du service de l'enseignement secondaire et professionnel au ministère de l'Éducation.

Le magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

le déconseillait la régionale de venir s'établir à l'arrière du centre d'apprentissage puisque seulement un tiers des étudiants de Granby pourraient avoir accès à cet emplacement sans devoir monter à bord d'un autobus scolaire.

Le magistrat a, de plus, affirmé que ce secteur était très difficile à desservir au point de vue aqueduc et égouts et qu'il occasionnerait des déboursés très considérables pour la cité.

M. Trépanier est même allé jusqu'à dire qu'une tour d'eau serait nécessaire pour pouvoir alimenter le secteur situé au sud de la Yamaska, par gravité. Un tel aménagement pourrait coûter jusqu'à \$500,000.

Enfin, le maire s'est demandé comment il se pouvait qu'un corps étranger vienne modifier les projections de développement que la ville a élaboré à l'aide de son urbaniste, projections qui prévoient l'expansion de la ville vers le nord-ouest et non vers le sud-ouest.

Autres témoins

Les autres témoins ont surtout abordé des questions techniques, sauf M. Marc Leclerc qui a témoigné à titre de simple citoyen, même s'il a été président du comité de planification de la régionale et commissaire d'écoles durant 6 ans.

Celui-ci a révélé les conclusions d'une étude qu'il a menée sur l'accessibilité au site prévu par la régionale en disant

## Un inspecteur sanitaire pour le comté de Shefford... bientôt

M. Russell

La ville est privée des services d'un tel inspecteur, lequel a un travail très important à exécuter, notamment en ce qui concerne les inspections régulières de certains établissements commerciaux qui doivent être constamment tenus très propres.

En prenant connaissance de la mission du député de Shefford, les conseillers ont souhaité que le concours en question puisse être tenu le plus tôt possible et que l'inspecteur soit nommé sans délai car la situation actuelle est devenue intolérable à leurs dires.

Il y a déjà plus d'un an que

la ville est privée des services d'un tel inspecteur, lequel a un travail très important à exécuter, notamment en ce qui concerne les inspections régulières de certains établissements commerciaux qui doivent être constamment tenus très propres.

En prenant connaissance de la mission du député de Shefford, les conseillers ont souhaité que le concours en question puisse être tenu le plus tôt possible et que l'inspecteur soit nommé sans délai car la situation actuelle est devenue intolérable à leurs dires.

LA MAISON des HABITS  
Complets VENITIENS de première qualité  
pour hommes  
COSTUMES POUR DAMES  
AU PRIX DU MANUFACTURIER  
**M. LALIBERTE**  
10 sud, rue Merry — Magog — Tél. 843-3205

POUR VOS RENOVATIONS  
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents —  
Facades de magasins, — Fenêtres panoramiques.  
**GERARD FORTIN**  
ST ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL. 486-2429  
Sherbrooke — 562-2809 — Theford Mines. 338-4343



M. Marcel Gemme a été nommé responsable du service social que la Commission scolaire régionale Meilleur vient de mettre sur pied. En sa qualité de travailleur social, M. Gemme s'occupera surtout des élèves qui semblent éprouver de la difficulté à s'adapter à leur milieu.

## Plan d'urbanisme: le canton de Granby est-il intéressé?

GRANBY, (FA) — La cité de Granby présentera une demande au conseil du canton de Granby afin de savoir s'il serait intéressé à participer à la préparation d'un plan directeur d'urbanisme pour couvrir le territoire de cette municipalité.

Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a révélé cette semaine, lors de la rencontre que tenait son conseil, que lors des pourparlers avec le canton concernant l'annexion, le maire Isidore Martin avait laissé entendre qu'il serait prêt à défrayer une par-

tie du coût d'une étude qui pourrait être faite concernant le développement futur du canton.

Travail utile

Selon le maire Trépanier, un tel travail serait très utile pour la ville qui est appelée à se développer et à englober éventuellement le reste du territoire du canton.

Si un plan d'urbanisme est tracé immédiatement, le développement du canton se fera en harmonie avec celui de la ville et lors d'une future annexion bien des inconvénients pourront être évités.

# 1,500 élèves dans les quatre classes d'élémentaire de Coaticook

COATICOOK (AR) — Pres de 1.500 élèves envahiront les quelque 51 classes des quatre écoles primaires de la Commission scolaire de Coaticook, mardi prochain, lors de la rentrée des classes, en vue de l'année scolaire 1967-68, nécessitant la mobilisation de quelque 53 personnes comprenant les titulaires, les directeurs d'écoles et les spécialistes.

Ces chiffres sont tirés des statistiques qui ont servi à la classification des élèves, dans les différentes écoles de la ville, en vue de l'année scolaire.

On attend environ 120 jeunes sous les soins de 7 titulaires et d'un responsable de l'école.

### Ecole Sacré-Coeur

L'école Sacré-Coeur accueillera des garçons et des filles, de la 4e à la 7e année inclusivement, pour un total prévu de 408 élèves dans 14 classes dont une classe spéciale.

### Ecole Marie Rivier

A l'école Marie Rivier, dans la paroisse St-Marc, 8 titulaires et une directrice prendront charge de 225 élèves répartis en 8 classes de garçons et filles, de la 1ère à la 7e année.

### Ecole St-Michel

A l'école St-Michel, on retrouvera 7 classes de garçons et filles, de la 1ère à la 4e an-

née, pour un total de 236 élèves sous les soins de 7 titulaires et d'un responsable de l'école.

Cette école n'aura pas de directrice propre cette année alors qu'elle tombera sous la juridiction de la directrice de l'école Marie-Rivier. Une responsable représentera la directrice à l'école St-Michel.

### Spécialistes

La Commission scolaire de Coaticook aura également à son emploi deux spécialistes au cours de la prochaine année scolaire.

Il s'agit d'un spécialiste d'anglais, qui dispensera l'enseignement aux élèves des classes de 5e et 6e années tout comme l'an dernier.

Il y aura également un bibliothécaire, engagée en prévision de l'ouverture de la nouvelle école Sacré-Coeur, où sera située la bibliothèque centrale de la Commission scolaire de Coaticook.

# Réajustement du taux de la taxe scolaire à Coaticook

COATICOOK (AR) — Le taux normalisé de la taxe foncière scolaire, à Coaticook, passera de \$2,86, qu'il est actuellement, à environ \$1,50 pour la prochaine année de taxation.

Cette baisse dans le taux normalisé fait suite à l'adoption par la ville de Coaticook du nouveau rôle d'évaluation foncière à valeur réelle, qui vient d'être confectionné et a pour but de stabiliser le taux de perception à peu près au même niveau qu'il était avec l'ancienne évaluation.

Selon les renseignements fournis par M. Jean-Guy Latulippe, économiste du ministère de l'Éducation, le taux normalisé de la Commission scolaire locale, qui est présentée de \$2,86 avec une évaluation de \$7,879,765, représente 32,3 pour cent du rôle par rapport à la valeur réelle.

M. Latulippe continue en spécifiant que si le rôle d'évaluation passait à \$15,050,351, avec la nouvelle évaluation scientifique, soit l'évaluation uniformisée à 100 pour cent, le nouveau taux normalisé se situerait approximativement à \$1,50.

Or, même si les dernières compilations du nouveau rôle d'évaluation municipal n'ont pas encore été rendues publiques, il a été possible d'apprendre que la valeur totale de la nouvelle évaluation se situe maintenant à plus de \$14,000,000 ce qui situerait le nouveau taux normalisé de la Commission scolaire à un peu plus de \$1,50 pour la prochaine année de taxation.

# La Commission scolaire de Magog n'a plus qu'à attendre les élèves

MAGOG — La Commission scolaire catholique de Magog est prête pour la rentrée des classes, qui s'effectuera le 5 septembre.

La direction des études attend un grand total de 2,707 élèves du niveau élémentaire, qui nécessiteront un personnel de 101 enseignants.

### Les détails

La Commission scolaire de Magog recevra 2,281 étudiants dans ses classes régulières, ce qui a nécessité de réserver les services de 94 professeurs.

De plus, on comptera 140 élèves dans les 10 classes spéciales, dont une est consacrée aux durs d'oreille. Il est à noter que la Commission scolaire de Magog est la première à avoir organisé une classe pour durs d'oreille et que le ministère de l'Éducation a donné son approbation au projet.

Les sept maternelles, pour leur part, recevront 286 jeunes enfants.



SIGNATURE D'UN CONTRAT — Un contrat est intervenu entre les scouts et la cité de Magog. De gauche à droite, M. Jean-Paul Lange, secrétaire-trésorier, le maire de Magog, M. Ovide Bergeron, M. Paul Fortin, et M. Gérard Gauthier.

# Les commissaires de Sherbrooke font les comptes: \$162,689.85

SHERBROOKE (YR) — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke est à faire un inventaire des comptes qu'elle aura à payer, par suite de l'annexion de la Commission scolaire de Rock Forest.

### Ordre établi

Dans un rapport aux commissaires de Sherbrooke, M. Roland Quintal demandait l'autorisation de payer les sommes dues par la Commission scolaire, aussitôt que les comptes et les subventions à recevoir seront encaissés.

Dans le sommaire des comptes à payer, à date, établi par M. Roland Quintal, trésorier de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, on retrouve des réajustements de salaires de \$5,088,85, de la surveillance dans les écoles pour \$8,857,50, du ménage pour \$363,01, des réparations d'urgence pour \$43,50 et une liste partielle de comptes à payer de \$148,336,99.

Sherbrooke paiera d'abord les réajustements et salaires du personnel enseignant, les salaires des personnes qui ont fait du ménage, les comptes à payer aux fournisseurs, les comptes à payer aux gouvernements provincial et fédéral, la répartition à la régionale et le service de la dette et le remboursement d'un emprunt temporaire.

La Commission devra donc payer, à date, \$162,689,85.

# Fillette mordue par un chien

MAGOG — Une fillette de 6 ans a été mordue par un chien, et elle a dû passer par le service d'urgence de l'hôpital La Providence.

L'animal appartient à un voisin de la famille Corriveau, de la route rurale numéro 2, à Magog.

La victime est la petite Johanne Corriveau, fille de M. et Mme Gilles Corriveau, qui a été mordue par la bête à la jambe gauche.

Au cours de la soirée d'hier, le Dr Gustave Faniel, vétérinaire, devait se rendre sur les lieux pour voir si la bête est atteinte de la rage ou d'autres maladies.

# Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — Les membres du club de golf de Dufferin Height de Stanstead tiendront une soirée récréative le 2 septembre à leur club, à compter de neuf heures.

Le chef de police de Rock Island Stanstead, M. Roland Fournier, est en vacances jusqu'au 5 septembre. Deux constables le remplacent.

La prochaine assemblée du conseil de ville de Rock Island aura lieu le 5 septembre à 7 h. 30. Au programme l'acceptation du nouveau règlement de circulation pour desservir les Villes frontalières.

Hier, des arpentiers arpentaient le terrain des Ursulines que la Caisse populaire de Stanstead veut acheter pour y construire une caisse moderne. Ce terrain sera acheté cette semaine.

La ville de Rock Island et la municipalité de Stanstead font actuellement l'essai d'un équipement de radar pour la vitesse. Cette équipement en essai pour un mois provient de la Co. Thomas Television, de Montréal. La ville s'est procuré un permis et des enseignes ont également été achetées pour indiquer que l'on possède un radar. On décidera de l'achat dans un avenir prochain.

Il y aura réunion pour les parents des enfants de la Maternelle ce soir, à huit heures, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci de Rock Island.

Plusieurs certificats de naissance et de vaccination manquent. Il faudrait les apporter à cette occasion.

# Les 4 heures supplémentaires étaient-elles du temps supplémentaire ou non à Asbestos?

ASBESTOS (MV) — Le juge Victor Trepanier vient d'entendre le grief entre la Commission Scolaire et de ses employés (les préposés à l'entretien).

Les employés faisaient 44 heures de travail par semaine. A la nouvelle convention, le nombre d'heures fut réduit à 40. Le syndicat réclame 4 heures que les employés ont travaillé depuis la signature du contrat. Ce surplus serait du temps supplémentaire.

Le juge a accordé aux deux parties jusqu'au 15 octobre pour date limite pour lui soumettre un mémoire sur la réduction d'heures de travail.

La Commission pour sa part, prétend que le nombre d'heures fut réduit au moment de la signature de la nouvelle convention. Ce montant ne serait pas de la rétroactivité.

Le grief portait surtout sur la réduction d'heures de travail.

Le montant total se chiffrait à environ \$10,000. Une fois le mémoire soumis, le juge rendra son verdict.

L'ancienne convention expirait le 1er novembre 1965 et la nouvelle convention fut signée au mois de février 1967. Selon l'ancienne convention,

# Atterrissage forcé dans les champs de Bishopton

BISHOPTON (MD) — Un avion léger a dû se poser d'urgence dans un certain terrain vacant de la région immédiate de Bishopton par suite de difficultés enregistrées à la pression de l'huile des moteurs.

Sherbrooke au moment de l'incident.

L'appareil qui transportait 4 passagers, venait à peine de quitter l'aéroport municipal de

Il semble que ce soit les autorités de la tour de Sherbrooke qui ait donné conseil au pilote d'atterrir de toute urgence devant les difficultés, par mesure de "prudence".

L'atterrissage forcé aurait été complété sans anicroche vers 5h. 30, hier soir.

L'atterrissage forcé aurait été complété sans anicroche vers 5h. 30, hier soir.

# En quelques lignes

A Asbestos

ASBESTOS (MV) — Certains canotiers se ressentent encore de la course en canots de dimanche... L'aviron a fait sa trace...

Le retour à l'école approche de plus en plus. Certaines mères de famille commencent à avoir hâte que les mousses soient à l'école. Le calme pourra régner à nouveau!

L'organisation du Centenaire se précise de plus en plus... L'ouverture se fera le 3 septembre à 11 heures.

# 181 "navos" à l'élémentaire de Coaticook

COATICOOK (AR) — Selon les prévisions faites par la Commission scolaire de Coaticook, environ 181 jeunes feront leurs débuts dans les clas-

ses de première année, mardi prochain, lors de l'ouverture des classes.

Ces jeunes, selon les prévisions, devraient se retrouver ainsi: école Gendreau, 90 étudiants dans 3 classes; école Marie-Rivier, 1 classe de 29 jeunes et école St-Michel, 2 classes pour 62 débutants.

# L'Association des policiers de Magog se reprend l'an prochain

MAGOG — L'Association des policiers de Magog, encouragée par les succès remportés par leur dernier festival, ont décidé d'organiser un autre festival pour l'an prochain.

En effet, le festival des policiers a fait salle comble, à l'arena de Magog, où une pléiade d'artistes participaient au spectacle.

Une partie des profits serviront à équiper le gymnase des policiers et aussi à subventionner les œuvres de bienfaisance des policiers.

Par ailleurs, le 20 septembre, les membres de l'Association des policiers et pompiers de Magog procéderont à l'élection du comité des sports et du comité du festival.

L'exécutif de l'Association, pour sa part, a été nommé à la séance du 7 juin.

Les rapports financiers sur les activités des policiers seront présentés par le comité du festival, le 20 septembre.



PAS DE PLACE POUR TOUS — "Peggy", une chienne, propriété de M. et Mme Lloyd Syon de Magog, a donné la vie à 10 jeunes chiots qui sont tous en vie. Certains inconvenients se présentent cependant à "l'heure des repas", alors que tous n'ont pas de place en même temps.

# Chronique municipale

WINDSOR (AT) — Le conseil municipal de Windsor a autorisé deux travaux de pavage pour un montant total approximatif de \$5,000. Ces travaux s'effectueront dans la rue St-Jean et sur l'aboutement des rues Dearden et St-Ambroise. Ces travaux ont été confiés à l'entrepreneur Elphège Goyette à raison de \$9,25 la tonne. On prévoit avoir besoin de 550 tonnes d'asphalte.

Ces travaux et leur paiement sont autorisés par deux règlements déjà dûment approuvés par la population et la Commission des affaires municipales.

Subvention

La ville a versé une subvention de \$300 au Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Windsor Inc. Cette subvention était prévue au budget. Elle aidera au syndicat à financer la célébration de la Fête du Travail, le 4 septembre.

Cités et villes

La ville de Windsor recevra l'Association des cités et villes du district St-François le 20 septembre.

# Chronique scolaire

THETFORD MINES (MD) — La Société nationale d'assurances et la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont acquitté les dommages causés par la foudre à l'école secondaire Albert-Carrier au mois de juillet 1966.

O-O-O-O-O

M. Claude Lafrance, secrétaire-trésorier à la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines, a été nommé contrôleur d'absences pour l'année scolaire 1967-68. La rémunération attachée à cette occupation fera partie intégrante de son traitement annuel.

O-O-O-O-O

La Commission scolaire régionale de l'Amiante a été autorisée à aménager, à ses frais, un bureau dans le couloir menant à la galerie des bureaux de la régionale, de même que deux classes dans la résidence du collège St-Noël.

LA MAISON des HABITS  
Complets VENTILIENS de première qualité  
pour hommes  
COSTUMES POUR DAMES  
AU PRIX DU MANUFACTURIER  
M. LALIBERTE  
10, rue Merry — Magog — Tél. 843-3205

POUR VOS RENOVATIONS  
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Facades de magasins, — Fenêtres panoramiques.  
GERARD FORTIN  
ST ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429  
Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4343

# La Librairie face à l'élimination

ASBESTOS (MV) — L'hôtel Bellevue a remporté une brillante victoire de 3 à 4 contre la Librairie au parc Dollard.

La partie fut serrée du début à la fin. Deux manches supplémentaires ont été nécessaires pour que le Bellevue puisse triompher.

Jean-Pierre Marcotte, avec un triple, permit à Charland de croiser le marbre pour enregistrer le point gagnant.

Plusieurs certificats de naissance et de vaccination manquent. Il faudrait les apporter à cette occasion.

Jean-Pierre Pelletier, lanceur de relève, fut crédité de la victoire. Le lanceur perdant fut Lucien Richard.

Le juge a accordé aux deux parties jusqu'au 15 octobre pour date limite pour lui soumettre un mémoire sur la réduction d'heures de travail.

Pelletier accorda 1 but sur balles et retira 4 hommes sur des prises. Ben Grenier, le lanceur débutant, retira 3 hommes sur des prises et accorda un but sur balles. Lucien Richard, le lanceur perdant, effectua 2 retraits au bâton et donna 4 buts sur balles.

La prochaine joute aura lieu ce soir au parc Dollard à 8 heures p.m. La Librairie fera face à l'élimination. Si une autre joute est nécessaire, elle aura lieu au même endroit vendredi soir, à 9 heures.

O-O-O-O-O

# Coup de couteau pour un "bonjour"

ASBESTOS (MV) — Un jeune de 16 ans sera traduit devant la cour du Bien Etre Social pour expliquer sa conduite au parc Dollard lundi soir vers 7 heures.

Un individu de 17 ans était au parc lorsqu'il son compagnon. Il lui aurait crié "Bonjour".

L'autre qui aurait déjà pris quelques petites bières, n'aurait pas aimé ce bonjour. Il aurait été trouver ce dernier et lui aurait donné un coup de poing dans la figure, puis aurait sorti un couteau et l'aurait frappé au bras gauche. Une entaille assez profonde, dut être soignée à la clinique de la C.M.

L'enquête a été menée par le département de la police municipale d'Asbestos.

# Les scouts de Magog peuvent poursuivre leur travail — Ouf!

MAGOG — A la suite de circonstances incontrôlables, les scouts catholiques de Magog se sont vus, pour un certain temps, menacés d'extinction.

Toutefois, grâce à la collaboration d'une foule de citoyens et surtout, grâce à l'action du conseil de ville de Magog, les scouts pourront reprendre leurs activités, à compter du 15 septembre.

Mises au courant de la situation, les autorités municipales de Magog, conscientes des problèmes de la jeunesse, se sont mises en rapport avec la direction de la troupe de Magog, afin de voir dans quelle mesure ils pourraient leur aider.

Après maintes discussions et rencontres, le conseil de ville a décidé de louer un local à cette association, afin que celle-ci puisse continuer ses activités. Le prix est de \$1 par an.

Plusieurs groupes ont aidé

# Action contre une chaîne de magasins pour avoir glissé...

SHERBROOKE — Mlle Graziella Daviau a intenté une action en dommages de \$4,917 contre Atlantic & Pacific Co., de Rock Island.

Selon les faits allégués dans la déclaration.

Mlle Daviau s'est rendue au magasin Atlantic & Pacific Co. Elle marchait dans une allée lorsqu'elle a trébuché et est tombée à cause d'objets ou de débris laissés sur le plancher.

Ces procédures, instituées en Cour supérieure, font suite à une chute dans un magasin, le 16 juillet 1966.

Mlle Daviau est représentée par Me Jacques Pagé, de Sherbrooke.

Mlle Daviau a subi des blessures lors de cet accident. Elle réclame \$4,917 de dommages pour frais médicaux, incapacité et souffrances.



REMISE DE TROPHEES — Les Castors de Stanstead, de la Ligue de balle-molle des Villes frontalières ont été proclamés champions de la saison et champion également des séries finales. De gauche à droite, Pierre Lavallée, capitaine de l'équipe des Castors, avec le trophée pour le championnat de la saison, le pilote Denis Parent, recevant le trophée du championnat des éliminatoires des mains du président de la Ligue, Albert Simoneau.

# Les Castors de Stanstead champions de la saison et des éliminatoires '67

STANSTEAD (MD) — Les Castors de Stanstead ont triomphé devant leurs partisans, des Olympiques de Rock Island par le pointage de 7 à 3, pour ainsi remporter les honneurs de la série finale trois de cinq dans la ligue de balle-molle des villes frontalières.

Dejà, après la joute, quelques dirigeants ont parlé de l'organisation de l'an prochain qui, a-t-on commenté, sera plus importante.

Cette année a été l'une des meilleures si l'on considère que plusieurs joueurs de différentes équipes qui composent la ligue se sont avérés d'excellents ambassadeurs des villes frontalières lorsqu'ils ont participé à des tournois à l'extérieur.

Le meilleur pour les Castors a été le lanceur Bryant Perreault, qui s'est avéré un maître des situations délicates.

Une réception a eu lieu à l'hôtel Maple de Stanstead, où le propriétaire a reçu les deux équipes ainsi que le président de la ligue, M. Albert Simoneau.

Les Olympiques, en bons sportifs, ont félicité les Castors pour avoir terminé en beauté une saison de balle-molle qui a été excellente.

Le meilleur pour les Castors a été le lanceur Bryant Perreault, qui s'est avéré un maître des situations délicates.

Les Olympiques, en bons sportifs, ont félicité les Castors pour avoir terminé en beauté une saison de balle-molle qui a été excellente.

Le meilleur pour les Castors a été le lanceur Bryant Perreault, qui s'est avéré un maître des situations délicates.

MÉTHODE DU SABLIER  
COURS  
SUR L'INITIATION A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS  
PAR LA METHODE DU SABLIER  
DATE: 30 et 31 août et 1er sept.  
A 8H30 A.M.  
Frais d'inscription et des cours: \$10.  
ENDROIT:  
Ecole St-Joseph, 180 St-Albert, Drummondville.

**LOUIDA PAYEUR INC.**  
Distributeur de machinerie agricole et industrielle  
Voyez nos spécialités  
— Vente — Location — Echange — Service —  
R.R. 4, chemin Ascot — Tel.: 569-7483  
Coaticook — 448-4744 — Danville — 819-3030

**PEINTURES**  
Extérieures et Intérieures  
vous les trouvez chez  
**DORAIS THIBAUT**  
96, St-Georges — 845 2696  
WINDSOR, Que.

SHERBROOKE, MERCREDI, 30 AOUT 1967

5

## Windsor achètera des pièces de machinerie pour \$54,000

WINDSOR, (AT) — Les membres du conseil municipal de Windsor viennent d'adopter le règlement 327 qui prévoit l'achat de diverses pièces lourdes d'équipement. Le règlement prévoit un emprunt de \$54,000 pour payer le total de la machinerie, \$48,732, et les frais ordinaires d'émission d'obligations.

Il aura fallu trois propositions et le vote prépondérant du maire pour que les 7 membres du conseil prennent une décision quant à l'achat de la dernière pièce, un chargeur équipe d'une pelle retrochargeuse et d'une souffluse.

Sur cet item, 4 distributeurs avaient soumis des prix sur leurs modèles de chargeur: un Allis Chalmers, \$32,815; un Trojan, \$32,930; un Michigan, \$32,325; et un Hough, \$32,420. Ces soumissions portaient des prix de vente simple. A la demande de la ville, quelques-uns de ces soumissionnaires ont offert un prix de rachat pour le vieux chargeur de la ville. Le meilleur prix a été offert par Allis-Chalmers à \$4,500. Ce distributeur est celui qui avait fourni à Windsor son ancien chargeur.

Une première proposition a été faite par l'échevin Pelletier, secondée par l'échevin Major à l'effet d'acheter avec échange le chargeur équipe Allis-Chalmers.

Une deuxième contre-proposition déposée par l'échevin St-Laurent, appuyée par l'échevin Champagne, disait plutôt d'acheter le chargeur Hough sans échange.

Enfin, une troisième contre-proposition présentée par l'é-

chevin Charland, avec l'appui de l'échevin Riendeau, recommandait de remettre à plus tard le soin de prendre une décision d'achat.

Il fallait donc que le maire tranche la question par son vote prépondérant. M. Craig a voté en faveur de la résolution principale.

### Assemblée publique

L'assemblée publique des contribuables relativement à l'approbation du règlement 327 aura lieu le 6 septembre.

Ce règlement prévoit l'achat d'un chargeur équipe d'une pelle retrochargeuse et d'une souffluse, \$28,315, d'un camion électrique, \$8,225, d'une camionnette d'une tonne, \$4,473, d'un camion de 3 tonnes pour la voirie, \$7,136, et d'une soudeuse électrique de \$383.

## Réajustement du taux de la taxe scolaire à Coaticook

COATICOOK, (AR) — Le taux normalisé de la taxe foncière scolaire, à Coaticook, passera de \$2,86 qu'il est actuellement, à environ \$1,50 pour la prochaine année de taxation.

Cette baisse dans le taux normalisé fait suite à l'adoption par la ville de Coaticook

du nouveau rôle d'évaluation foncière à valeur réelle, qui vient d'être confectionné et a pour but de stabiliser le taux de perception à peu près au même niveau qu'il était avec l'ancienne évaluation.

Selon les renseignements fournis par M. Jean-Guy Latulippe, économiste du ministère

de l'Éducation, le taux normalisé de la Commission scolaire locale, qui est présentement de \$2,86 avec une évaluation de \$7,879,765, représente 52,3 pour cent du rôle par rapport à la valeur réelle.

M. Latulippe continue en spécifiant que si le rôle d'évaluation passait à \$1,50,551, a-

vec la nouvelle évaluation scientifique, soit l'évaluation uniformisée à 100 pour cent, le nouveau taux normalisé se situerait approximativement à \$1,50.

Or, même si les dernières compilations du nouveau rôle d'évaluation municipal n'ont

pas encore été rendues publiques, il a été possible d'apprendre que la valeur totale de la nouvelle évaluation se situe maintenant à plus de \$14,000,000 ce qui situerait le nouveau taux normalisé de la Commission scolaire à un peu plus de \$1,50 pour la prochaine année de taxation.

## La Commission scolaire de Magog n'a plus qu'à attendre les élèves

MAGOG — La Commission scolaire catholique de Magog est prête pour la rentrée des classes, qui s'effectuera le 5 septembre.

La direction des études attend un grand total de 2,707 élèves du niveau élémentaire, qui nécessiteront un personnel de 101 enseignants.

qui a nécessité de réserver les services de 94 professeurs.

De plus, on comptera 140 élèves dans les 10 classes spéciales, dont une est consacrée aux durs d'oreille. Il est à noter que la Commission scolaire de Magog est la première à avoir organisé une classe pour durs d'oreille et que le ministère de l'Éducation a donné son approbation au projet.

Les sept maternelles, pour leur part, recevront 286 jeunes enfants.

Les détails

La Commission scolaire de Magog recevra 2,281 étudiants dans ses classes régulières, ce

## Les commissaires de Sherbrooke font les comptes: \$162,689.85

SHERBROOKE, (YR) — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke est à faire un inventaire des comptes qu'elle aura à payer, par suite de l'annexion de la Commission scolaire de Rock Forest.

Dans le sommaire des comptes à payer, à date, établi par M. Roland Quintal, trésorier de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, on retrouve des réajustements de salaires de \$5,088.85, de la surveillance dans les écoles pour \$8,857.50, du ménage pour \$363.01, des réparations d'urgence pour \$43.50 et une liste partielle de comptes à payer de \$148,336.99.

Sherbrooke devra donc payer, à date, \$162,689.85.

Ordre établi

Dans un rapport aux commissaires de Sherbrooke, M. Roland Quintal demandait l'autorisation de payer les sommes dues par la Commission scolaire, aussitôt que les comptes et les subventions à recevoir seront encaissés.

Sherbrooke paiera d'abord les réajustements et salaires du personnel enseignant, les salaires des personnes qui ont fait du ménage, les comptes à payer aux individus, les comptes à payer aux fournisseurs, les comptes à payer aux gouvernements provincial et fédéral, la répartition à la régionale et le service de la dette et le remboursement d'un emprunt temporaire.



SIGNATURE D'UN CONTRAT — Un contrat est intervenu entre les scouts et la cité de Magog. De gauche à droite, M. Jean-Paul Lange, secrétaire-trésorier, le maire de Magog, M. Ovide Bergeron, M. Paul Fortin, et M. Gérard Gauthier. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

## Un terrain de stationnement remplacera un jeu de tennis à St-Philippe de Windsor

WINDSOR, (AT) — Le terrain de tennis, situé près de l'église paroissiale St-Philippe, à Windsor, sera vraisemblablement démolit et creusé d'ici une quinzaine. Le conseil a en effet autorisé son surintendant à procéder à la construction d'un terrain de stationnement à cet emplacement.

Cette décision respecte une

entente survenue entre Windsor et la Fabrique St-Philippe, selon laquelle la Fabrique permettrait à la ville de construire l'abatement des rues Dearden et St-Ambroise à la condition de construire un terrain de stationnement à la place du jeu de tennis.

Les travaux devaient débuter la semaine prochaine. Il se



TUYAUX D'AQUEDUC — Des tuyaux d'aqueduc de deux pouces ont été remplacés par des tuyaux de six pouces sur la rue Hôtel de ville, à East Angus. On y installe également des bornes-fontaines en vue de faciliter le travail des sapeurs en cas d'incendie. Les travaux sont sous la direction du contre-maitre de la ville, M. Roger Thériault. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

## Fillette mordue par un chien

MAGOG — Une fillette de 6 ans a été mordue par un chien, et elle a dû passer par le service d'urgence de l'hôpital La Providence.

La victime est la petite Johanne Corriveau, fille de M. et Mme Gilles Corriveau, qui a été mordue par la bête à la jambe gauche.

L'animal appartient à un voisin de la famille Corriveau, de la route rurale numéro 2, à Magog.

Au cours de la soirée d'hier, le Dr Gustave Faniel, vétérinaire, devait se rendre sur les lieux pour voir si la bête est atteinte de la rage ou d'autres maladies.

## Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Les membres du club de golf de Dufferin Height de Stanstead tiendront une soirée récréative le 2 septembre à leur club, à compter de neuf heures.

Le chef de police de Rock Island-Stanstead, M. Roland Fournier, est en vacances jusqu'au 5 septembre. Deux remplaçants le remplaceront.

La prochaine assemblée du conseil de ville de Rock Island aura lieu le 5 septembre à 7 h. 30. Au programme l'acceptation du nouveau règlement de circulation pour desservir les Villes frontalières.

Hier, des arpenteurs arpentaient le terrain des Ursulines que la Caisse populaire de Stanstead veut acheter pour y construire une caisse moderne. Ce terrain sera acheté cette semaine.

La ville de Rock Island et la municipalité de Stanstead font actuellement l'essai d'un équipement de radar pour la vitesse. Cette équipement en essai pour un mois provient de la Co. Thomas Television, de Montréal. La ville s'est procuré un permis et des enseignes ont également été achetées pour indiquer que l'on possède un radar. On décidera de l'achat dans un avenir prochain.

Il y aura réunion pour les parents des enfants de la Maternelle ce soir, à huit heures, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci de Rock Island.

Plusieurs certificats de naissance et de vaccination manquent. Il faudrait les apporter à cette occasion.

## Les 4 heures supplémentaires étaient-elles du temps supplémentaire ou non à Asbestos?

ASBESTOS, (MV) — Le juge Vélour Trepanier vient d'entendre le grief entre la Commission Scolaire et de ses employés (des préposés à l'entretien).

Le juge a accordé aux deux parties jusqu'au 15 octobre pour date limite pour lui soumettre un mémoire sur les points de droit.

Le grief portait surtout sur la réduction d'heures de travail.

L'ancienne convention expirait le 1er novembre 1965 et la nouvelle convention fut signée au mois de février 1967. Selon l'ancienne convention,

les employés faisaient 44 heures de travail par semaine. A la nouvelle convention, le nombre d'heures fut réduit à 40. Le syndicat réclame 4 heures que les employés ont travaillé depuis la signature du contrat. Ce surplus serait du temps supplémentaire.

La Commission sur sa part, prétend que le nombre d'heures fut réduit au moment de la signature de la nouvelle convention. Ce montant ne serait pas de la rétroactivité.

Le montant total se chiffrait à environ \$10,000. Une fois le mémoire soumis, le juge rendra son verdict.

Le prochain jour aura lieu ce soir au parc Dollard à 8 heures p.m. La Librairie fera face à l'élimination. Si une autre joute est nécessaire, elle aura lieu au même endroit vendredi soir, à 9 heures.

## Traitement du chef et de son adjoint

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le traitement annuel du directeur Conrad Proulx a été haussé de \$1,000 à compter du premier janvier 1967; il subira une autre augmentation de \$1,000 au 1er janvier 1968, de sorte que le salaire annuel sera de \$11,800.

L'adjoint du chef, M. Jean-Marie Précourt, touchera \$8,500 en 1967 et \$9,500 en 1968, avec une allocation d'automobile de \$1,500 annuellement.

Les conseillers avaient discuté de ce problème au cours d'une séance spéciale mais la décision finale n'a été prise que lundi soir.

## Deux règlements en première lecture

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Deux règlements ont subi leur première lecture lundi soir: il s'agit du renumérotage des rues Demers, Hébert et du boulevard Lemire.

De nouveaux tarifs seront aussi en vigueur à la balance municipale; au lieu de \$0.25—\$0.50, ce sera \$0.50—\$1.00.

Les règlements portent les numéros 793 et 794.

## Contrats d'éclairage de certaines rues

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le contrat d'éclairage de certaines rues de la cité, en particulier dans le nouveau développement de St-Jean-Baptiste, a été confié à l'entreprise Grenier Electric.

Au fait, il y a deux contrats différents pour des secteurs différents, soit \$9,995 et \$5,266.

Les autres offres étaient de Paul Savard. Les soumissions avaient été vérifiées par les ingénieurs Malouin et Bonin avant l'adjudication des contrats.

## Chronique municipale

WINDSOR, (AT) — Le conseil municipal de Windsor a autorisé deux travaux de pavage pour un montant total approximatif de \$5,000. Ces travaux s'effectueront dans la rue St-Jean et sur l'abatement des rues Dearden et St-Ambroise. Ces travaux ont été confiés à l'entrepreneur Elphege Goyette à raison de \$9.25 la tonne. On prévoit avoir besoin de 350 tonnes d'asphalte.

Ces travaux et leur paiement sont autorisés par deux règlements déjà dûment approuvés par la population et la Commission des affaires municipales.

Subvention

La ville a versé une subvention de \$300 au Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Windsor Inc. Cette subvention était prévue au budget. Elle aidera au Syndicat à financer la célébration de la Fête du Travail, le 4 septembre.

Cités et villes

La ville de Windsor recevra l'Association des cités et villes du district St-François le 20 septembre.

## Chasseurs et pêcheurs en réunion ce soir

EAST ANGUS — Le président de l'Association de Chasse et Pêche du Haut St-François d'East Angus annonce pour aujourd'hui une assemblée qui sera tenue à la salle de l'Hôtel de ville à 7h. 30 p.m.

## La Librairie face à l'élimination

ASBESTOS, (MV) — L'hôtel Bellevue a remporté une brillante victoire de 5 à 4 contre la Librairie au parc Dollard.

La partie fut serrée du début à la fin. Deux manches supplémentaires ont été nécessaires pour que le Bellevue puisse triompher.

Jean-Pierre Marcotte, avec un triple, permit à Charland de croiser le marbre pour enregistrer le point gagnant.

Jean-Pierre Pelletier, lanceur de relève, fut crédité de la victoire. Le lanceur perdant fut Lucien Richard.

Pelletier accorda 4 buts sur balles et retira 4 hommes sur des prises. Ben Grenier, le lanceur débutant, retira 3 hommes sur des prises et accorda un but sur balles. Lucien Richard, le lanceur perdant, effectua 2 retraits au bâton et donna 4 buts sur balles.

## Coup de couteau pour un "bonjour"

ASBESTOS, (MV) — Un jeune de 16 ans sera traduit devant la cour du Bien Être Social pour expliquer sa conduite au parc Dollard lundi soir vers 7 heures.

Un individu de 17 ans était au parc lorsqu'il vit son compagnon. Il lui aurait crié "Bonjour".

L'autre qui aurait déjà pris quelques petites bières, n'aurait pas aimé ce bonjour. Il aurait été trouver ce dernier et lui aurait donné un coup de poing dans la figure, puis aurait sorti un couteau et l'aurait frappé au bras gauche. Une entaille assez profonde dut être soignée à la clinique de la C.M.

L'enquête a été menée par le département de la police municipale d'Asbestos.

## Atterrissage forcé dans les champs de Bishopton

BISHOPTON, (MD) — Un avion léger a dû se poser d'urgence dans un certain terrain vacant de la région immédiate de Bishopton par suite de difficultés rencontrées à la pression de l'huile des moteurs.

L'appareil qui transportait 4 passagers, venait à peine de quitter l'aéroport municipal de

Sherbrooke au moment de l'incident.

Il semble que ce soit les autorités de la tour de Sherbrooke qui ait donné conseil au pilote d'atterrir de toute urgence devant les difficultés, par mesure de "prudence".

L'atterrissage forcé aurait été complété sans avaries vers 2h. 30, hier soir.

## En quelques lignes

A Asbestos

ASBESTOS, (MV) — Certains canotiers se ressentent encore de la course en canots de dimanche... L'aviron a fait sa trace...

Le retour à l'école approche de plus en plus. Certaines mères de famille commencent à avoir hâte que les mousses soient à l'école. Le calme pourra régner à nouveau!...

L'organisation du Centenaire se précise de plus en plus... L'ouverture se fera le 3 septembre à 11 heures.

**LA MAISON des HABITS**  
Complets VENITIENS de première qualité  
pour hommes  
COSTUMES POUR DAMES  
AU PRIX DU MANUFACTURIER  
**M. LALIBERTE**  
10 sud, rue Merry — Magog — Tel.: 843-3205

**POUR VOS RENOVATIONS**  
Portes — Fenêtres — déclin en aluminium — Vitres thermos — Auvents — Facades de magasins, — Fenêtres panoramiques.  
**GERARD FORTIN**  
ST ROMAIN — Co. FRONTENAC — TEL: 486-2429  
Sherbrooke — 562-2809 — Thetford Mines: 338-4343

## Les scouts de Magog peuvent poursuivre leur travail — Ouf!

MAGOG — A la suite de circonstances incontrôlables, les scouts catholiques de Magog se sont vus, pour un certain temps, menacés d'extinction.

Toutefois, grâce à la collaboration d'une foule de citoyens et surtout, grâce à l'action du conseil de ville de Magog, les scouts pourront reprendre leurs activités, à compter du 15 septembre.

Après maintes discussions et rencontres, le conseil de ville a décidé de louer un local à cette association, afin que celle-ci puisse continuer ses activités. Le prix est de \$1 par an.

Plusieurs groupes ont aidé

les scouts. En effet, dans leurs démarches auprès des sociétés municipales, les scouts ont obtenu le support du Syndicat des travailleurs du textile de Magog, de la Ligue des propriétaires, par l'entremise du président du comité protecteur des scouts de Magog, ainsi que de Mgr O. Vel, P.d., v.f., fondateur du scoutisme à Magog.

Les scouts ont tenu à remercier toutes ces personnes, qui par leur intérêt à la cause des jeunes, ont permis à un mouvement, existant depuis 30 ans, de continuer à exercer son œuvre auprès des jeunes Magogois.

## Action contre une chaîne de magasins pour avoir glissé...

SHERBROOKE — Mlle Graciele Daviau a intenté une action en dommages de \$4,917 contre Atlantic & Pacific Co., de Rock Island.

Ces procédures, instituées en Cour supérieure, fut suite à une chute dans un magasin, le 16 juillet 1966.

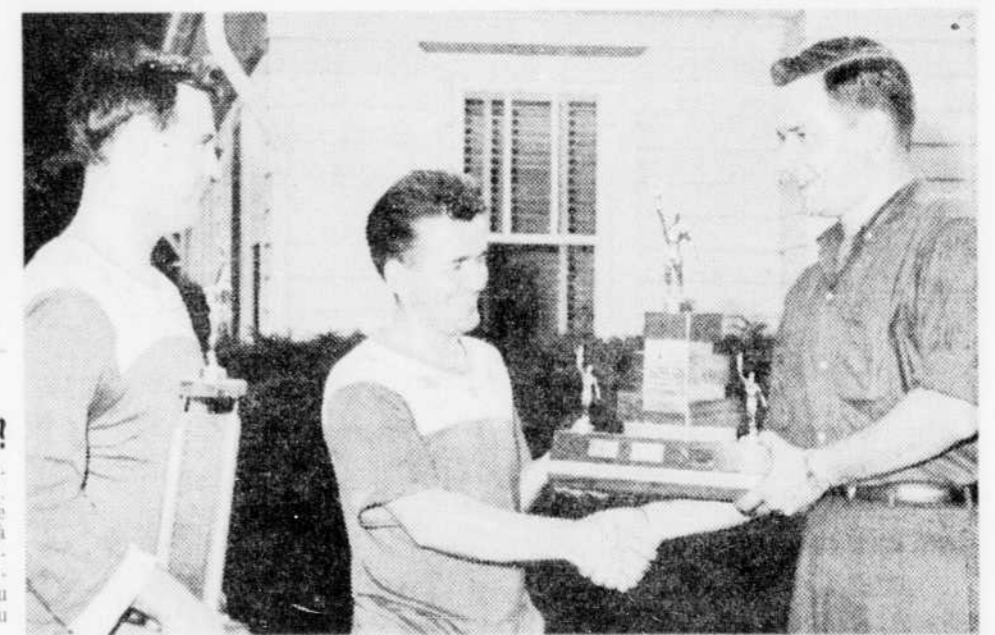
Mlle Daviau est représentée par Me Jacques Pagé, de Sherbrooke.

Selon les faits allégués dans la déclaration.

Mlle Daviau s'est rendue au magasin Atlantic & Pacific Co. Elle marchait dans une allée lorsqu'elle a trébuché et est tombée à cause d'objets ou de débris laissés sur le plancher.

Mlle Daviau a subi des blessures lors de cet accident.

Elle réclame \$4,917 de dommages pour frais médicaux, incapacité et souffrances.



REMISE DE TROPHEES — Les Castors de Stanstead, de la Ligue de balle-molle des Villes frontalières ont été proclamés champions de la saison et champion également de séries finales. De gauche à droite, Pierre Lavallée, capitaine de l'équipe des Castors, avec le trophée pour le championnat de la saison, le pilote Denis Parent, recevant le trophée du championnat des éliminatoires des mains du président de la Ligue, Albert Simoneau. (Photo Studio André Pépin, Rock Island)

## Les Castors de Stanstead champions de la saison et des éliminatoires '67

STANSTEAD (MD) — Les Castors de Stanstead ont triomphé devant leurs partisans, des Olympiques de Rock Island par le pointage de 7 à 3, pour ainsi remporter les honneurs de la série finale trois de cinq dans la ligue de balle-molle des villes frontalières.

Le meilleur pour les Castors a été le lanceur Bryant Perreault, qui s'est avéré un maître des situations délicates.

Les Olympiques, en bons sportifs, ont félicité les Castors pour ainsi terminer en beauté une saison de balle-molle qui a été excellente.

Une réception a eu lieu à l'hôtel Maple de Stanstead, où le propriétaire a reçu les deux équipes ainsi que le président de la ligue, M. Albert Simoneau.

Le président de la ligue a, en quelques mots, souligné le beau travail de l'ex-président, M. André Gilbert, pour avoir formé une ligue aussi intéressante et pour avoir amassé des fonds pour la ligue.

Déjà, après la joute, quelques dirigeants ont parlé de l'organisation de l'an prochain qui, à son tour, sera plus importante.

Cette année a été l'une des meilleures si l'on considère que plusieurs joueurs des différentes équipes qui composent la ligue se sont avérés d'excellents ambassadeurs des villes frontalières lorsqu'ils ont participé à des tournois à l'extérieur.

**MÉTHODE DU SABLIER COURS**  
SUR L'INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS  
PAR LA MÉTHODE DU SABLIER  
DATE: 30 et 31 août et 1er sept.  
A 8H.30 A.M.  
Frais d'inscription et des cours: \$10.  
ENDROIT:  
Ecole St-Joseph, 180, St-Albert, Drummondville.